

# Rapport annuel 2021

## Antenne de Gescod à Madagascar



Bâtiment de la voirie municipale – Marolaka  
BP433 Mahajanga 401  
[madagascar@gescod.org](mailto:madagascar@gescod.org)  
(+261) (0)20 62 220 71

## Table des matières

1. Gescod à Madagascar .....	3
1.1. Historique des programmes de coopération .....	3
1.2. Les partenariats actuellement en cours et les collectivités mobilisées .....	4
1.3. Fonctionnement de l'équipe de Gescod à Madagascar .....	6
1.4. Temps forts et événements marquants de l'année 2021 .....	7
2. Partenariats avec la Commune urbaine de Mahajanga .....	8
2.1. Finances locales et appui intégré .....	9
2.2. Assainissement liquide et gestion des déchets.....	17
2.3. Appui au SPIS (service de protection incendie et de secours) .....	25
2.4. Alimentation en eau et en électricité de centres de santé de base .....	29
2.5. Promotion d'un artisanat de qualité labellisé .....	33
3. Partenariat avec la Commune urbaine d'Ambato-Boeny et la Commune rurale d'Ambesisika .....	36
3.1. Gestion financière et gouvernance communale .....	37
3.2. Amélioration du taux d'accès à l'eau potable dans les deux communes .....	38
3.3. Gestion des déchets.....	39
4. Partenariat avec l'OPCI Volamena à Maevatanana .....	42
4.1. L'OPCI Volamena poursuit son rôle d'appui au développement local .....	43
4.2. Une meilleure connaissance du territoire pour un développement inclusif .....	48
4.3. Des projets pilotes pour améliorer la maîtrise d'ouvrage communale et les conditions de vie des populations .....	51
5. Partenariat avec la Commune urbaine de Farafangana.....	55
5.1. Administration communale et finances locales .....	56
5.2. Eau, assainissement et hygiène.....	57
6. Promotion de la lecture publique.....	60
6.1. Suivi et coordination du réseau.....	61
6.2. Actions locales de promotion du livre et événementiels à Mahajanga .....	63
7. Annexes.....	65
7.1. Glossaire .....	65
7.2. Suivez l'actualité de Gescod et de l'antenne à Madagascar .....	66

# 1. Gescod à Madagascar

Gescod (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement) est une association qui assure deux missions complémentaires :

- Celle de réseau régional français des acteurs du Grand Est impliqués dans une politique concertée de coopération et de solidarité internationales
- Celle d'opérateur de développement à l'international, qui met en œuvre des partenariats durables mobilisant de nombreux acteurs techniques et financiers autour de projets de coopération de territoire à territoire. Elle dispose de 9 représentations à l'étranger.

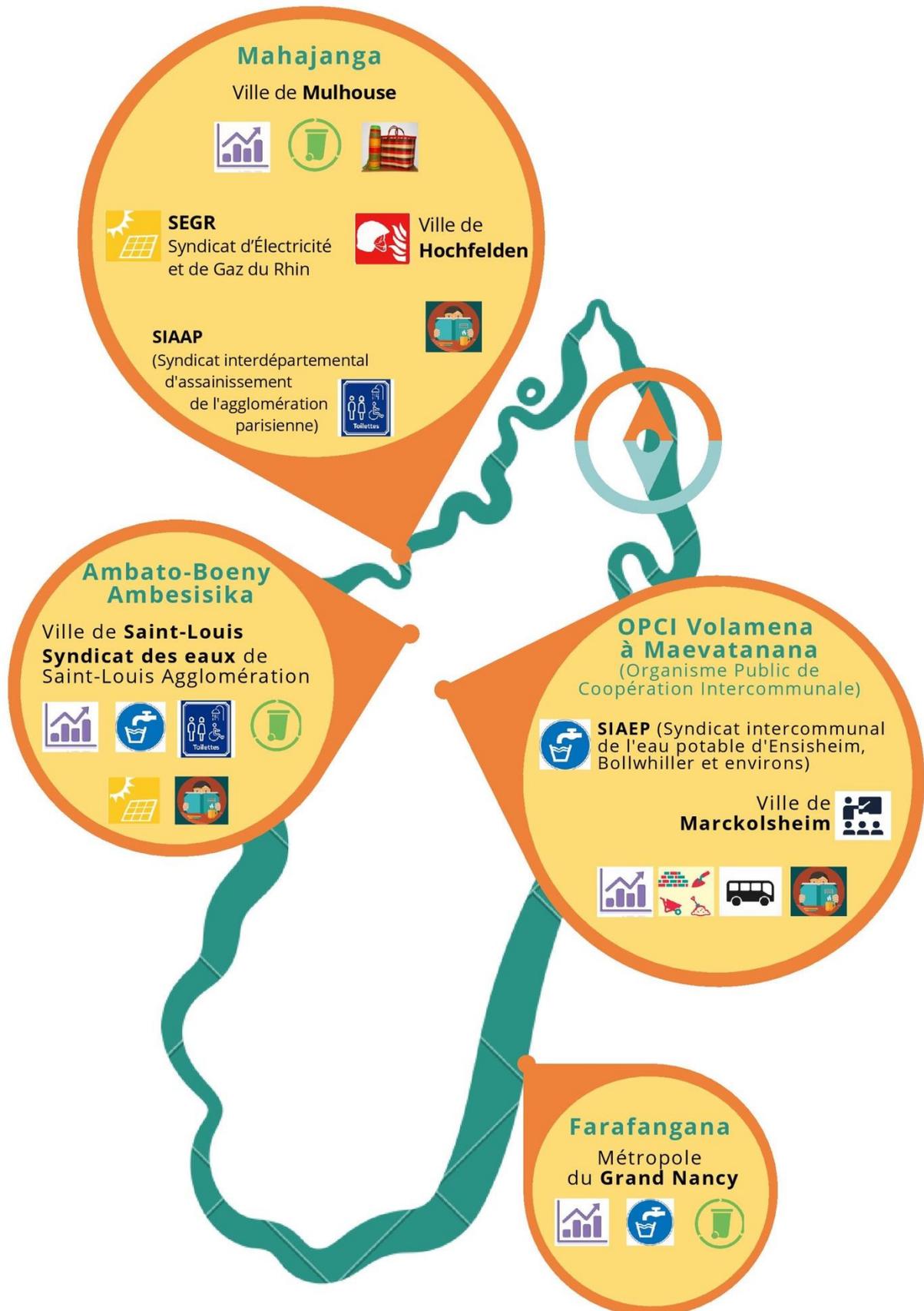
A Madagascar, Gescod met en œuvre et coordonne, pour le compte des collectivités territoriales du Grand Est qui lui en ont confié la charge, les programmes de coopération décentralisée avec plusieurs collectivités malgaches : les communes urbaines de Mahajanga, Ambato-Boeny et Farafangana, la commune rurale d'Ambesisika et l'OPCI (Organisme Public de Coopération Intercommunale) « Volamena » (« Or ») à Maevatanana. Le volet Santé à Mahajanga, en suspens depuis quelques années, a été relancé à l'initiative des HUS (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg), partenaire de longue date du CHU de Mahajanga.

## 1.1. Historique des programmes de coopération

Les premiers échanges qui ont abouti à la naissance de plusieurs partenariats de coopération décentralisée entre des collectivités alsaciennes et malgaches ont eu lieu en 1993 entre le CHU de Mahajanga et les HUS. Les actions se sont ensuite élargies à la Commune urbaine de **Mahajanga** (CUM), où une antenne de Gescod a été mise en place en 1996 et d'autres partenariats se sont développés avec la Commune urbaine de **Maevatanana** puis son OPCI, la Commune urbaine d'**Ambato-Boeny** et la Commune rurale d'**Ambesisika**.

Fin 2018, un nouveau partenariat a commencé à se concrétiser entre la Métropole du Grand Nancy (MGN) et la Commune urbaine de **Farafangana** (CUF), en Région Atsimo-Atsinanana au sud-est de la Grande Île.

## 1.2. Les partenariats actuellement en cours et les collectivités mobilisées





### Ville de Mulhouse et Agglomération (services mutualisés)

- Gouvernance et fiscalité locales
- Gestion des déchets ménagers
- Promotion d'un artisanat labellisé



### Ville de St-Louis et Syndicat des Eaux

- Gestion des déchets ménagers
- Adduction d'eau potable



### Métropole du Grand Nancy

- Gouvernance et fiscalité locales
- Eau, Assainissement, Déchets



### Ville de Hochfelden

- Prévention incendie
- Secours à la personne



### SEGR

Électrification solaire de centres de santé



### Ville de Marckolsheim

- Enseignement
- Jeunesse (échanges interculturels entre écoles)
- Environnement (reboisement)



### SIAEP

Adduction d'eau potable



Assainissement liquide à Mahajanga

Les actions de coopération ont fait, tout au long de l'année, l'objet de **comités de pilotage** et de **comités techniques** impliquant les **élus et techniciens des collectivités concernées**, que ce soit à Madagascar ou en France.

En raison des conditions sanitaires, la plupart de ces réunions institutionnelles et techniques se sont tenues en visioconférence en France mais également entre la France et Madagascar.

### 1.3. Fonctionnement de l'équipe de Gescod à Madagascar

L'équipe de Gescod à Madagascar est composée d'une antenne, à Mahajanga, et plusieurs équipes et/ou salariés en poste à Ambato-Boeny, Ambesisika, Maevatanana et Farafangana.

De nombreux changements sont intervenus cette année, liés aussi bien à la crise sanitaire qu'à des mouvements de personnel et embauches.

L'antenne de Mahajanga se compose d'une équipe locale de six personnes, encadrée par une représentante expatriée ; en cours d'année, un départ puis la création d'un nouveau poste ont été enregistrés, ainsi que certains changements de responsabilités.

Une nouvelle équipe a été mise en place pour le partenariat avec Ambato-Boeny et Ambesisika, avec le lancement du projet ASBAA (Accès aux Services de Base à Ambato-Boeny et Ambesisika).

Deux salariés locaux ont également été recrutés pour remplacer les deux volontaires français dont les contrats se sont achevés en cours d'année.



## 1.4. Temps forts et événements marquants de l'année 2021

La prolongation de l'épidémie de COVID-19 a entraîné le maintien de la fermeture des frontières du pays, mais également une deuxième vague de restrictions de circulation et de rassemblement engendrant de pour certains projets, une fois de plus, du retard dans l'exécution de leurs activités. Aucune mission française n'est venue cette année. A la réouverture (restreinte) de ses frontières en novembre, cela faisait 20 mois que Madagascar vivait confinée du reste du monde, exception faite des échanges commerciaux de produits essentiels et de vols spéciaux de rapatriement.

L'année 2021 a également été marquée par l'arrivée à **échéance du financement de l'AFD (Agence française de développement) pour le projet de gestion des déchets à Mahajanga**, puis par le démarrage du projet ASBAA, lui aussi financé par l'Agence. Ce projet, conçu dans le cadre du partenariat des deux collectivités avec la Ville de Saint-Louis et le Syndicat des Eaux de Saint-Louis, Huningue et environs (dont les compétences ont été transférées à Saint-Louis Agglomération), permet de donner une plus grande ampleur aux actions menées dans les domaines de l'alimentation en eau, de l'électrification rurale, de l'assainissement, de l'administration et des finances communales. (Voir le « *Partenariat avec la commune urbaine d'Ambato-Boeny et la commune rurale d'Ambesisika* » p.36).

**De nouveaux partenariats sont en cours de montage avec l'OPCI Volamena et ses communes membres**, à travers l'obtention d'un financement « Clés-en-main » de la DAECT (Direction de l'Action Etrangère des Collectivités Territoriales). Cet appui du MEAE (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) est destiné à encourager la création de partenariats de coopération décentralisée en finançant des actions de lancement de ces partenariats. C'est ainsi que le programme associe **cinq collectivités alsaciennes<sup>1</sup>, à cinq communes membres de l'OPCI.<sup>2</sup>** Les actions qui seront menées s'inscrivent dans le prolongement d'une expérience pilote menée entre Beanana et Marckolsheim, associant amélioration des condition d'enseignement, environnement et échanges interculturels. L'ACPAHU (Action et Partage Humanitaire), une association de la Commune de Benfeld et dont le maire est vice-président, s'associe à ce programme avec la Commune rurale de Marokoro. La formalisation de ces nouveaux partenariats se fera en 2022.

Enfin, les financements du projet d'extension d'ASSMA (Assainissement à Mahajanga) arrivant à terme prochainement également, un dossier de financement a été élaboré dans le cadre d'une nouvelle FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales françaises) portée par Mulhouse. Le **projet « Santé & Environnement à Mahajanga »** entend traiter la question de la santé dans son sens le plus large – au-delà des questions de soins, traiter celles du bien-être et du cadre de vie, à travers l'amélioration de la salubrité publique et de la protection civile. Il sera lancé en 2022 pour une durée de trois ans.

---

<sup>1</sup> Communauté de communes du canton d'Erstein, Breitenbach, Maisongoutte, Ranrupt et Saint-Martin

<sup>2</sup> Maevatanana II, Andriba, Beanana, Ambalanjanakomby et Berivotra 5/5.

## 2. Partenariats avec la Commune urbaine de Mahajanga



Jardin public sur le front de mer. Photo Gescod

Depuis l'arrivée de la PDS (Présidente de Délégation Spéciale), nommée en début d'année par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation à la tête de la commune afin de remplacer le maire nommé Gouverneur de Région, plusieurs changements majeurs opérés au niveau de l'organigramme impactent les partenariats de coopération et les activités menées :

- L'ancien 1<sup>er</sup> adjoint responsable des partenariats puis maire par intérim a été nommé SG. Ce poste lui fait conserver cependant son rôle d'interlocuteur privilégié de Gescod dans le cadre de la mise en œuvre des activités.
- L'ancien directeur de l'assainissement et de la propreté urbaine a été remplacé par son ancien chef de service de l'attractivité et de l'embellissement de la ville ; ce service a également changé d'appellation, SAU (service attractivité urbaine).
- L'ancien responsable de la transformation des déchets chez Madacompost est devenu directeur du traitement des déchets suite à la rupture de partenariat entre la commune et l'entreprise pour la gestion de la décharge et du centre de tri (2020).
- L'ancien responsable des finances a été remplacé par l'ancien adjoint aux finances

A noter enfin qu'il n'existe plus d'adjoints : ce sont les vices-PDS qui les remplacent et encadrent les différentes directions.

## 2.1. Finances locales et appui intégré

### Collectivité partenaire :



#### Service Relations internationales et transfrontalières :

- Martine MOSER, cheffe de service
- Claudia MESCHÉDE, Chargée de mission aux relations internationales

#### Pôle Ressources :

Régis OCSHENBEIN, directeur général adjoint

Avec la mise en place début 2021 d'une délégation spéciale, une période de flottement de plusieurs mois a pu être observée, notamment au niveau des finances. En effet, outre la nécessité pour la nouvelle équipe de prendre ses marques, une restructuration de l'organigramme a été entreprise, affectant certaines directions et/ou services avec lesquels travaille Gescod.

Aujourd'hui, la commune a repris un fonctionnement normal.

### 2.1.1. Faits marquants de l'année 2021

Depuis la mise en place de la délégation spéciale, deux changements de directeur financier ont été opérés en les personnes des anciens 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoints au maire.

Pour cette année, la CUM (Commune urbaine de Mahajanga) a pu émettre trois avis d'imposition 2017, 2018 et 2019 en mettant à jour le logiciel de traitement des avis sous Access et aussi pour rattraper les retards cumulés des années précédentes.

Le contrat quinquennal du recouvrement par mobile a pris fin en décembre et la relance de l'appel d'offre pour les 5 prochaines années a été effectuée. Les trois grands opérateurs à Madagascar (Orange, Telma et Airtel) ont reçu la demande de proposition mais seuls Telma et Orange ont répondu et, tout comme les années précédentes, seul Telma répondait aux critères. Le contrat est en cours de validation et de signature.

Depuis cette année, la CUM dispose de la fibre optique pour une meilleure connexion avec ses partenaires mais aussi pour permettre une communication et un partage de données assez rapide en interne.

Sur fonds propres, la CUM :

- A acquis de nouveaux équipements informatiques – cinq ordinateurs de bureau et un ordinateur portable pour les directions de la promotion de la femme et de l'état-civil / des transports urbains / de la finance et de la croissance des capitaux / et le service de la sécurité urbaine ;
- A réhabilité le marché de Mahabibo – peinture, éclairages, réparations diverses ;
- A réhabilité totalement le bureau municipal d'hygiène – peinture, portes, fenêtres, carrelages ;
- A rajouté des éclairages externes au niveau des marchés et de la voirie.
- A bénéficié d'un appui financier du partenariat de coopération pour :
  - L'équipement de la Cellule Communication en matériel informatique et photographique ;
  - La diffusion de l'émission « In'kabary » (« Quoi de neuf ? ») sur Facebook – commune urbaine Mahajanga), émission TV sur deux chaînes locales hebdomadaires axées sur l'IEC, la sensibilisation et sur les divers services de la CUM.



Travaux de peinture au marché de Mahabibo.



Le Bureau municipal d'hygiène entièrement refait à neuf.

## 2.1.2. Gestion budgétaire : comparaison annuelle des budgets

### Budget principal 2020 et 2021

Intitulé	Budget primitif 2020	Budget primitif 2021
TOTAL RECETTES	4 918 140 000,00	5 518 978 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	490 000 000,00	500 000 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 428 140 000,00	5 018 978 000,00

Source : Commune Urbaine Mahajanga

Le budget primitif 2021 (1,226 millions €) connaît une augmentation de 12% par rapport à 2020 (1,100 millions €). Chaque année N+1, une augmentation du recouvrement des différents types de recettes avec marge est en effet prévue.

### Budget annexe 2020 et 2021

Intitulé	Budget primitif 2020	Budget primitif 2021
TOTAL RECETTES	419 500 000,00	453 450 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 000 000,00	3 000 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	409 500 000,00	450 450 000,00

Source : Commune Urbaine Mahajanga

Il en est de même pour le budget annexe, une augmentation en 2021 (100 000€) par rapport à 2020 (93 000 €) soit 8%. Une marge est prévue pour l'ensemble des recettes.

Pour information, ce budget est monté par une équipe au sein de la direction financière (budget principal) sans tenir compte de la situation réelle des recouvrements et des avis de la direction des marchés.

### 2.1.3. Analyse financière : comparaison annuelle des réalisations budgétaires

#### Recette budget principal 2020 et 2021

Intitulé	Cumul recette 2020	Cumul recette 2021 provisoire	Evolution 2020 - 2021
TOTAL RECETTES	3 861 730 165,32	4 307 974 753,20	12%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	655 999 956,15	240 891 250,00	-63%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 205 730 209,17	4 067 083 503,20	27%

Source : Commune Urbaine Mahajanga

Après la période de crise sanitaire en 2020 où les recettes connaissent une baisse (858 000€), la CUM a amélioré ses recouvrements pour 2021 (957 000€). Une augmentation de 12% a été enregistrée pour l'ensemble des recettes.

Pour les investissements, la situation de 2020 englobe les recettes propres, une subvention de l'Etat et les excédents 2019. Pour 2021, il ne s'agit que de la situation provisoire des recettes propres car le compte administratif n'étant pas encore disponible (recettes hors subvention et excédents).

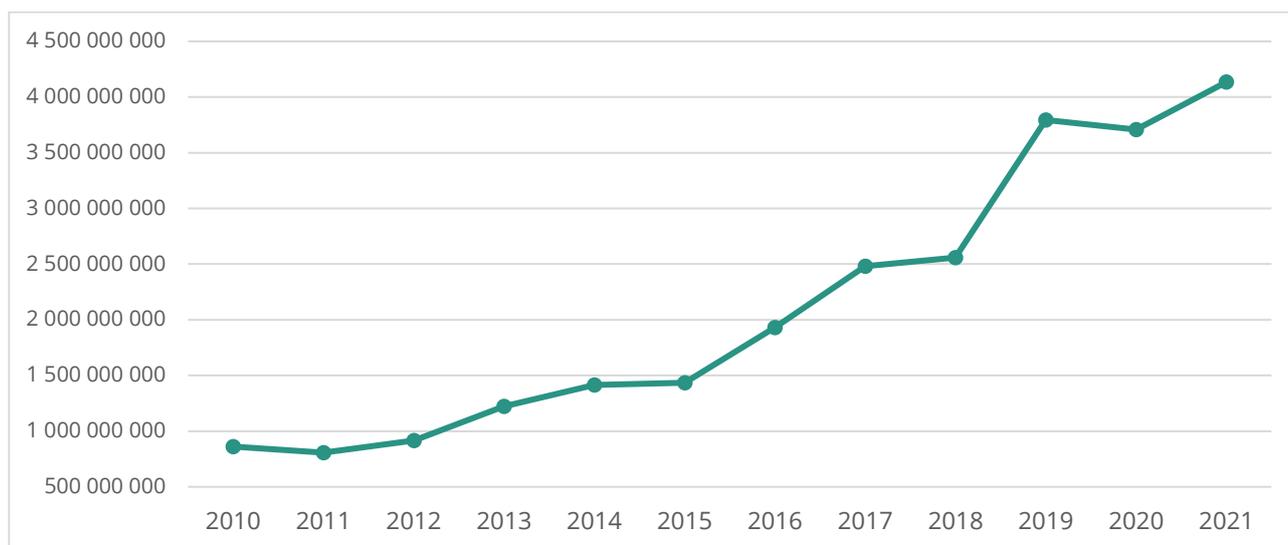
#### Recette budget annexe 2020 et 2021

Intitulé	Cumul recette 2020	Cumul recette 2021 provisoire	Evolution 2020 - 2021
TOTAL RECETTES	343 915 117,83	449 822 655,09	31%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	53 820 408,00	53 820 408,00	0%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	290 094 709,83	396 002 247,09	37%

Source : Commune urbaine de Mahajanga

Le budget annexe connaît la même situation que le budget principal à la suite de la crise de 2020. Les recettes de 2020 étaient de 76 000€ contre 100 000 € en 2021 soit une augmentation de 31%. Le budget d'investissement a été repris pour les deux années successives car il s'agit de l'excédent 2019 qui n'a pas été utilisé en 2020.

### Evolution des recettes propres (hors subventions) de 2010 à 2021

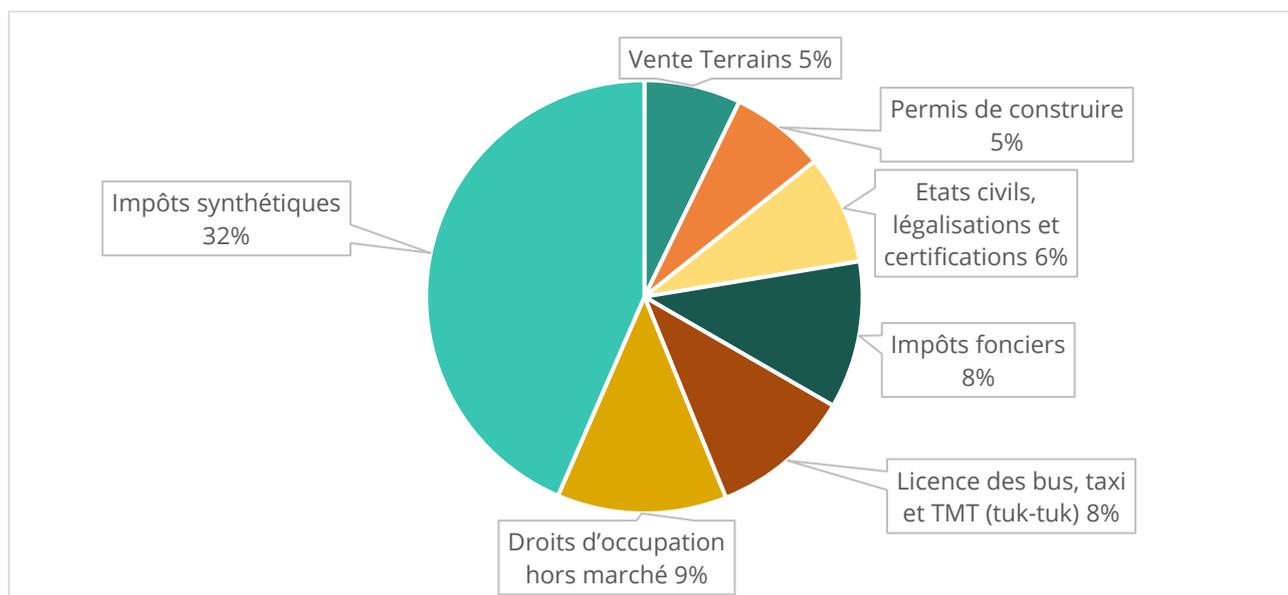


Source : Analyse Gescod

Pour le budget principal, les recettes propres, c'est-à-dire recettes hors subventions et excédents 2020, sont de 4,1 milliards Ariary (918 000 €) : soit 75% des prévisions annuelles.

Ces graphiques montrent l'évolution des recettes hors subvention de 2010 à 2021. Celles-ci augmentent d'année en année et de façon progressive. Les recettes en 2021 ont enregistré une petite augmentation par rapport à 2020 (824 000€) soit une amélioration de 11%. Ceci est le résultat de la reprise de toutes sortes d'activités et des actions de terrains des agents municipaux.

### Répartition des recettes principales en 2021



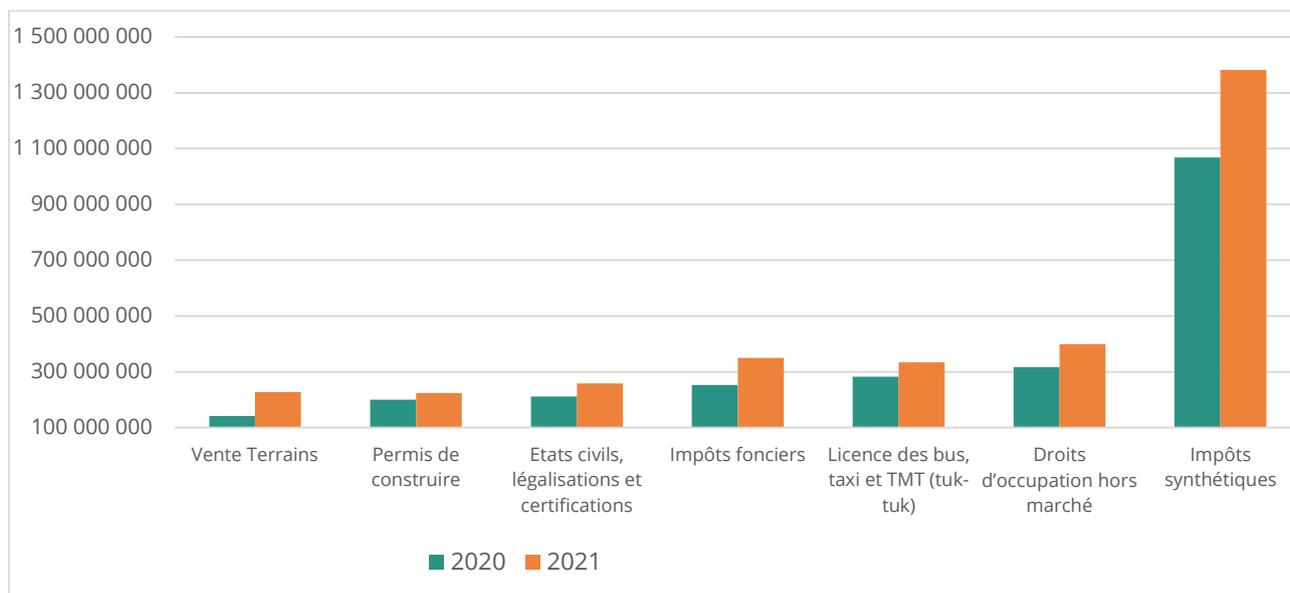
Source : Analyse Gescod

Les principales recettes sont mises en évidence dans le graphique ci-dessus, et concernent :

- Les impôts synthétiques : 1,382 milliards (307 000€) soit 32% des recettes,
- Les droits d'occupation hors marché : 399 millions (89 000€) soit 9%,
- Les licences des bus, taxi et TMT (tuk-tuk) : 334 millions (74 000€) soit 8%,
- L'impôt foncier : 349,5 millions (77 500€) soit 8%,
- L'états-civil, les légalisations et certifications : 259 millions (57 500€) soit 6%,
- Les permis de construire : 224,5 millions (50 000€) soit 5%,
- Les ventes de terrains : 227,5 millions (50 500€) soit 5%.

Elles sont de l'ordre de 3 milliards (706 000€) soient 74% des recettes totales et 58% des prévisions annuelles.

#### Evolution des recettes principales 2020 et 2021



Source : Analyse Gescod

Il est à rappeler que les **impôts synthétiques** sont perçus par les centres fiscaux au profit des collectivités territoriales, les **communes bénéficient d'un reversement à hauteur de 50%**. A peu près un tiers de ces recettes municipales provient des centres fiscaux par rapport à l'ensemble des recouvrements de la CUM. Pour **2021**, le montant de l'IS a augmenté **passant de 1 milliard (237 000€) à 1,382 milliards (307 000€)** mais le taux a régressé passant de 35% en 2020 à 32% pour 2021.

Les droits d'occupation hors marchés (tickets et abonnements mensuels) connaissent une amélioration passant de 317 millions (70 000€) en 2020 à 399,5 millions ariary (88 000€) en 2021. Cette situation est le résultat de la reprise des activités mais aussi d'une sensibilisation et descente massive sur terrain pour recouvrer les arriérés (abonnements) et les tickets (des marchands ambulants).

Concernant les transports, le recouvrement des droits de licence est passé de 282 millions ariary (62 000€) à 334 millions ariary (74 000€) en 2021, soit une augmentation de 18%. Ceci est dû à la levée de toutes les restrictions.

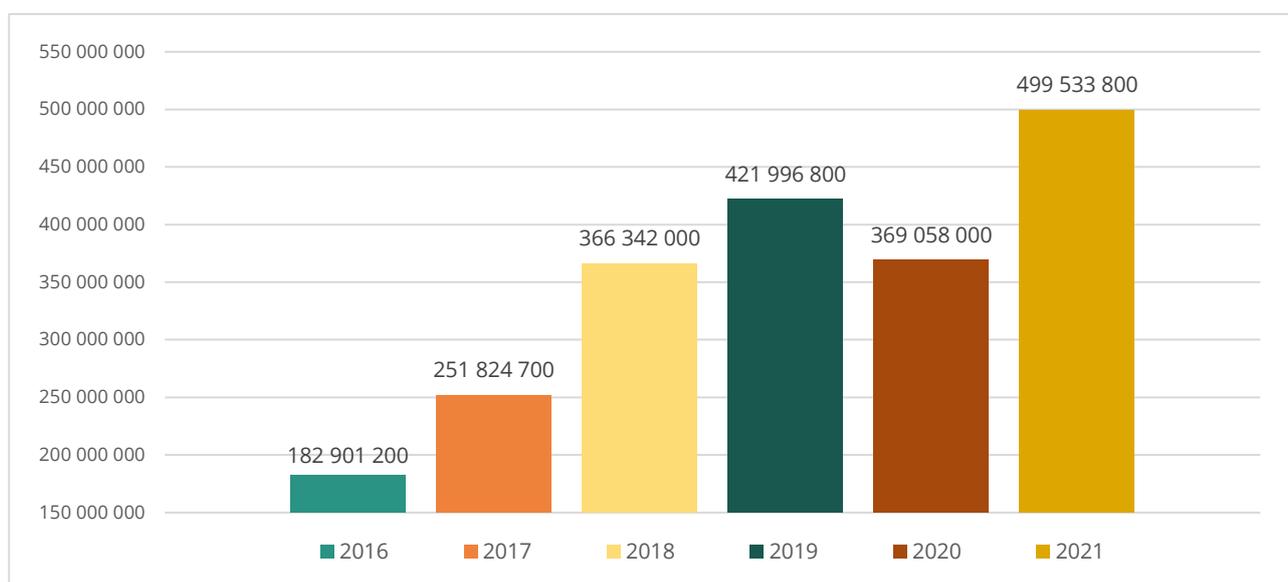
En 2021, la CUM a pu établir 3 AI (2017, 2018 et 2019) afin de rattraper le retard (AI 2016 émis en 2019) et être à jour. Ainsi, les recettes ont augmenté de 39% passant de 252 millions (56 000€) en 2020 à 349 millions ariary (77 500€) en 2021.

Pour les actes d'état-civil, légalisations et certifications, une nette augmentation de 22% a été constatée cette année, passant de **212 millions (47 000€) en 2020 à 259 millions (57 500€) en 2021**, ceci est expliqué par l'augmentation annuelle du nombre de légalisation et de certifications car les documents sont toujours nécessaires dans diverses démarches administratives de la population.

Les **permis de construire** connaissent aussi une augmentation entre **2020 et 2021** passant de **199,5 millions ariary (44 000€) à 224,5 millions (50 000€)** soit une **amélioration de 13%**. Cette augmentation est due à la rigueur maintenue par l'équipe municipale pour le suivi des nouvelles constructions.

Pour rappel, depuis plusieurs années la CUM a réalisé des ventes de terrains. Ainsi, **pour 2021, la CUM a changé sa politique et a convoqué** les acquiescateurs pour régler leur arriéré de paiement. **La situation s'est nettement améliorée, passant de 142 millions ariary (31 500€) en 2020 à 227 millions (50 500€) en 2021** soit **61% d'augmentation**.

#### Evolution du recouvrement par mobile de 2016 à 2021

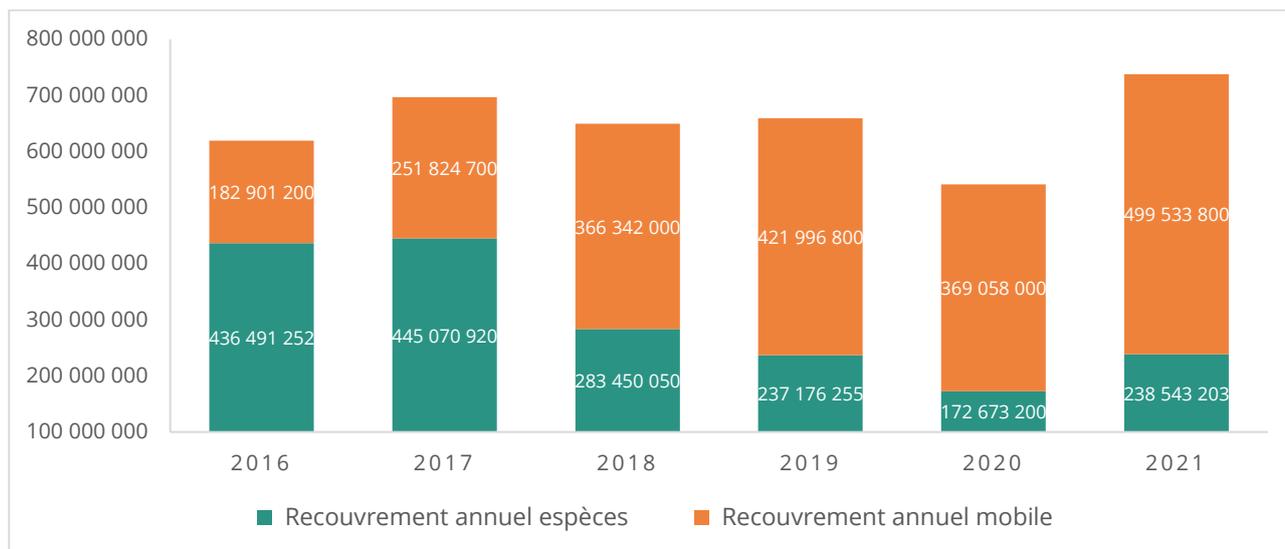


Source : Commune urbaine de Mahajanga

Le recouvrement des taxes de marchés par mobile connaît une nette augmentation en 2021 soit 499,5 millions ariary (111 000€) contre 369 millions ariary (82 000€) en 2020. Le recouvrement mobile représente 68% des recouvrements annuels totaux des marchés et hors marchés pour cette année.

Il est à rappeler que le recouvrement des taxes de marchés (inter marchés) se fait entièrement via la téléphonie mobile et qu'une grande partie des marchands hors marchés effectue encore ses règlements en espèces.

### Evolution des recettes des marchés et hors marchés (espèces et mobiles) depuis la mise en place du recouvrement par mobile



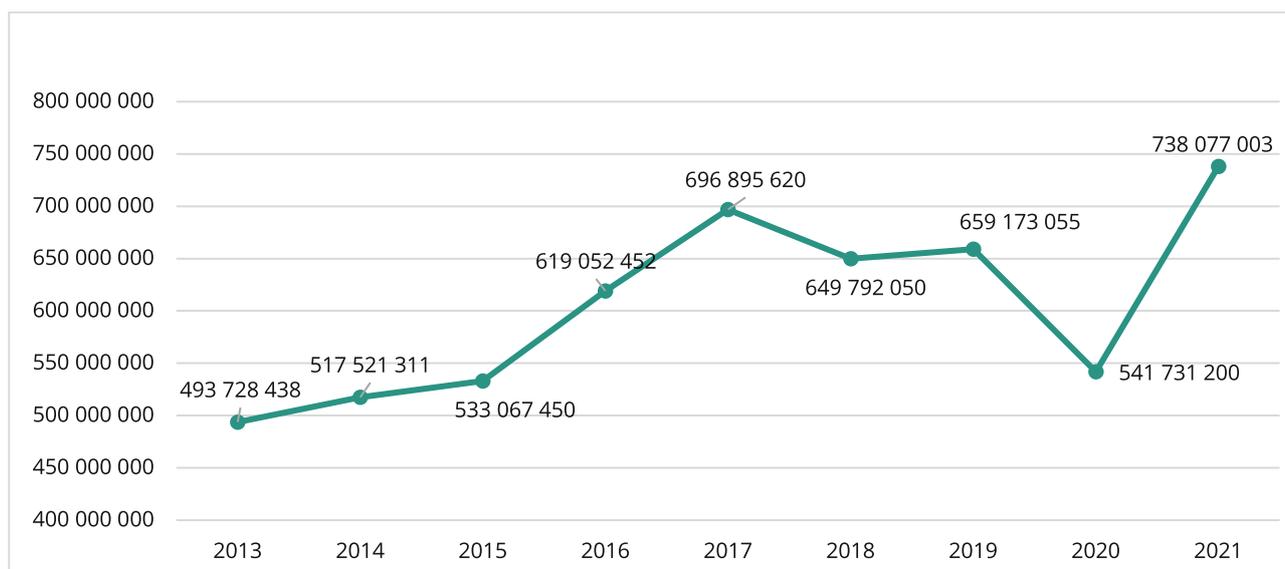
Source : Commune urbaine de Mahajanga

Le graphique ci-dessus nous montre l'évolution des recouvrements des deux systèmes depuis la mise en place du mobile banking.

Le recouvrement par mobile est en constante progression depuis sa mise en place en 2016 sauf en 2020 (situation sanitaire) tandis que l'espèce est en régression mais cette année, il a de nouveau augmenté car des actions massives de terrain ont été réalisées par la mise en place de brigades de recouvrement.

Dans son ensemble, les recettes de marchés et hors marchés ont progressé d'année en année. Pour 2021, elles sont de 738 millions (164 000€) (cf. graphe ci-dessous). Ceci est dû aux actions précitées ci-dessus.

### Evolution des recettes des marchés et hors marchés (espèces et mobiles) depuis 2013



Source : Analyse Gescod

#### **2.1.4. Problématiques et solutions prises**

Comme à chaque changement de dirigeant, de nouvelles politiques et méthodes de travaux sont mises en place, entraînant une période de flottement – d'où des problèmes de recouvrement durant le deuxième trimestre de cette année ou encore de mauvaise transmission d'information de la part d'agents municipaux, ralentissant plusieurs activités (voir les problèmes de suivi des statistiques des bibliothèques municipales par exemple, page 61).

#### **2.1.5. Des perspectives encourageantes**

Malgré le changement de dirigeant au cours de cette année, la situation financière de la CUM s'est améliorée et elle a pu réaliser des investissements propres. Ceci est le résultat d'une forte mobilisation et de suivi de la PDS avec le centre fiscal.

Un projet de digitalisation des communes de Madagascar, avec le Projet de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'Identité Malagasy (PRODIGY) qui est un programme lancé en 2019 par le gouvernement malagasy, supporté par la Banque Mondiale, est en cours ; il doit aboutir à la mise en place de logiciels d'état-civil et impôts fonciers.

Lors de l'assemblée générale de l'Association des Maires des Grandes Villes de Madagascar (AMGVM) en novembre une table ronde des bailleurs (PNUD, GIZ, SCAC et banque mondiale) a été réalisée pour l'appui des communes dans la réalisation de leurs activités dont :

- La mise à l'échelle de projets pilotes comme le recouvrement par mobile,
- Le recensement des ressources financières des communes,
- La mise en place de logiciels uniformes pour toutes les collectivités comme l'état-civil, etc.
- L'uniformisation des appuis pour l'ensemble des grandes communes urbaines en démarrant avec les 15 membres de l'AMGVM

Gescod, par l'intermédiaire du coordinateur de projets gouvernance locale et fiscalité, reste en contact et veille permanents pour d'éventuelles collaborations avec l'AMGVM et les bailleurs de fonds dans le cadre de la réalisation de tous ces projets.

## 2.2. Assainissement liquide et gestion des déchets

### Collectivités partenaires :



#### Service Relations internationales et transfrontalières :

- Martine MOSER, cheffe de service
- Claudia MESCHEDE, Chargée de mission aux relations internationales

#### Espace public et patrimoine :

Nicolas GAZUT, directeur de la gestion des déchets



L'année 2021 a été marquée par une communication massive sur le changement de comportement en matière de salubrité publique, l'objectif étant de vulgariser le code d'hygiène et d'assainissement de la commune (CHA-CUM) et communiquer à la population que les infractions seront susceptibles de mener à des sanctions sous forme d'amendes ou de travaux d'intérêt général.

Cette communication a été entreprise par voie audiovisuelle (spots radio et télévisés, plateaux télé) et avec des affichages au sein de lieux ciblés (bâtiment publics, plages, etc.).

La cérémonie de lancement officiel du CHA-CUM s'est déroulée ce 24 août 2021 à l'Hôtel de Ville de Mahajanga en présence des autorités locales.



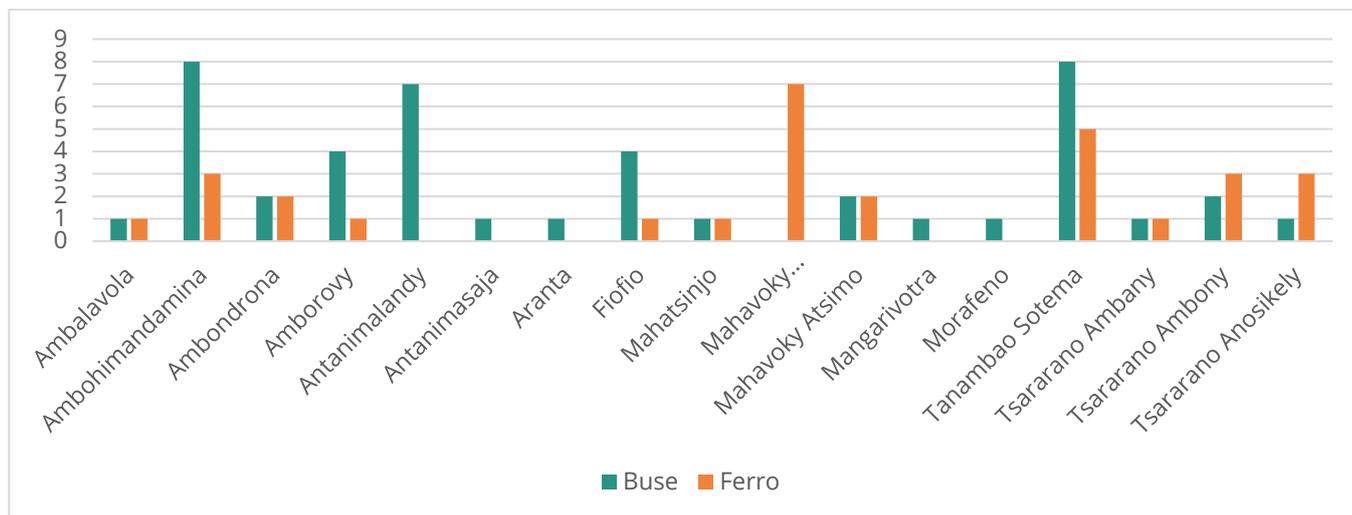
Après de longues concertations avec les partenaires techniques et la commune, la convention unique pour la gestion des kiosques à eau (blocs sanitaires et borne fontaine) a été enfin délibérée et validée par le conseil municipal.

## 2.2.1. Assainissement liquide

### Latrines familiales

L'année 2021 a vu la clôture des activités de construction des latrines familiales, jusqu'à présent pilotée par Enda Madagascar, après la réalisation d'un dernier lot de 75 latrines (45 avec buse / 30 en ferrociment).

Latrines construites en 2021 :



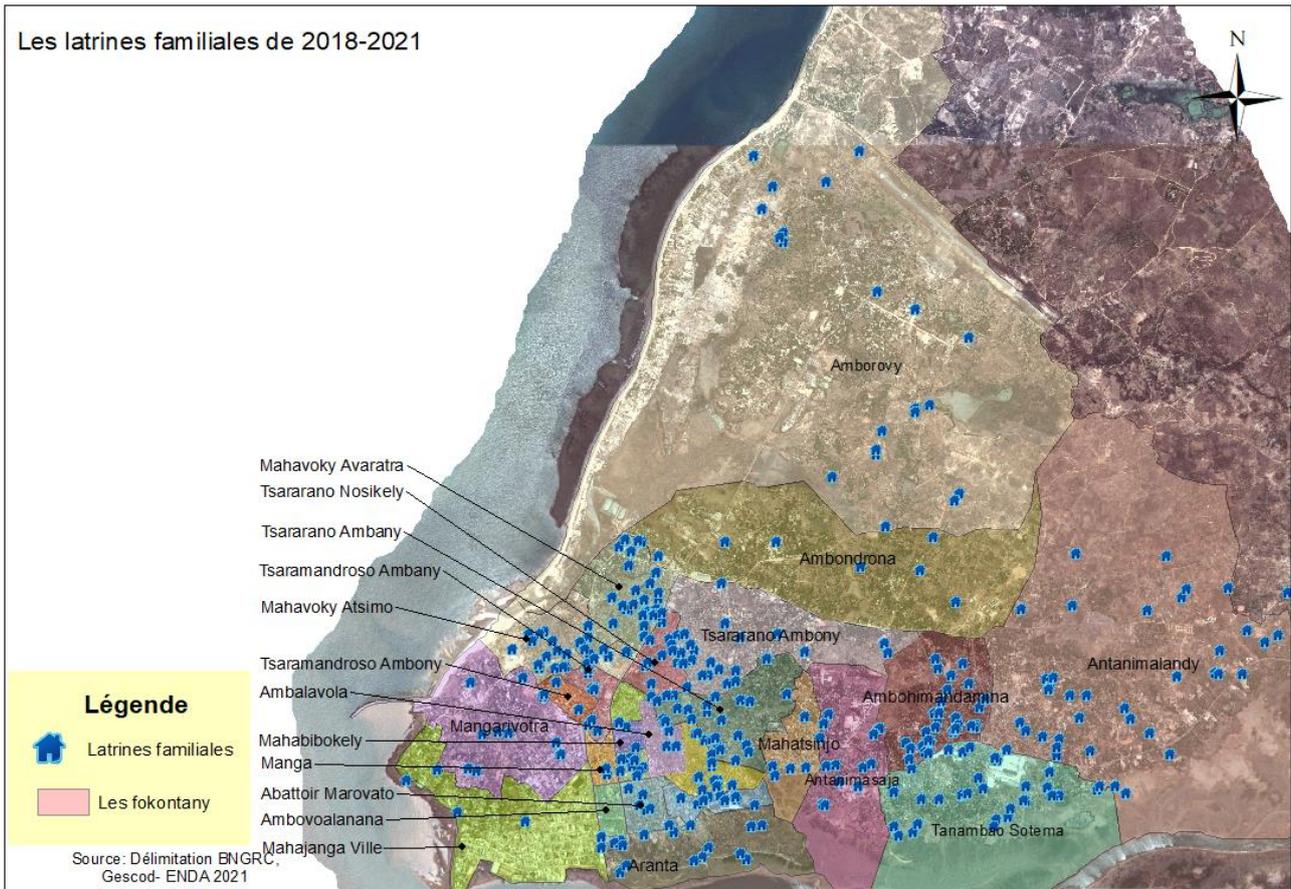
Source : Enda/Gescod 2021

Pour cette phase d'extension des actions d'assainissement (2018-2021), 440 latrines familiales auront été construites au sein des 26 quartiers de la ville de Mahajanga ; la majeure partie des demandeurs se trouve toutefois dans les quartiers d'extension – Ambohimandamina et Antanimalandy. Les quartiers au bord de vallon de Metzinger sont en troisième position. La campagne 2018-2021 a permis de toucher directement 802 familles, soit environ 2148 bénéficiaires.



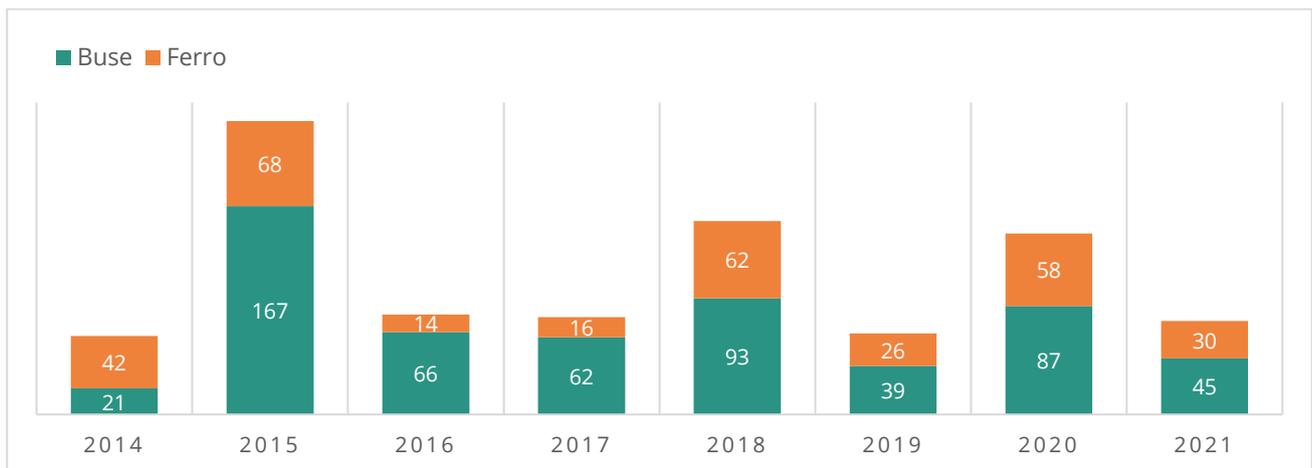
Photos Gescod

Répartition des latrines construites entre 2018 et 2021 :



Depuis 2014, l'ensemble des latrines construites dans le cadre du projet assainissement compte au total 896 unités dont 316 en ferrociment et 580 en buse.

Nombre de latrines construites depuis 2014 :



Source : Enda/Gescod

## Blocs sanitaires publics

- **Constructions**

En 2021 deux blocs sanitaires ont été construits, avec un cofinancement de l'Agence Eau Rhin-Meuse : un bloc sanitaire public de type biogaz et un bloc sanitaire communautaire.



Le bloc sanitaire communautaire – réservé aux habitants de la Cité Manjarisoa –, bénéficiera à 24 ménages soit 120 utilisateurs environ.

Parmi les latrines publiques construites dans le cadre du projet géré par Gescod, le bloc sanitaire biogaz a fait l'objet d'innovation. Ce nouveau type de bloc permet d'alimenter les équipements de combustion tels que lampe ; cuiseur... grâce à l'installation des équipements permettant de valoriser les gaz issus des matières fécales et des résidus carbonés alimentaires (issus de restaurants, abattoirs) qui sont évacués dans les fosses.

Sites	WC	Douche	BF*	Pissoir
Mangatokana (Biogaz)	2	2	1	1
Communautaire (Manjarisoa)	8	8		

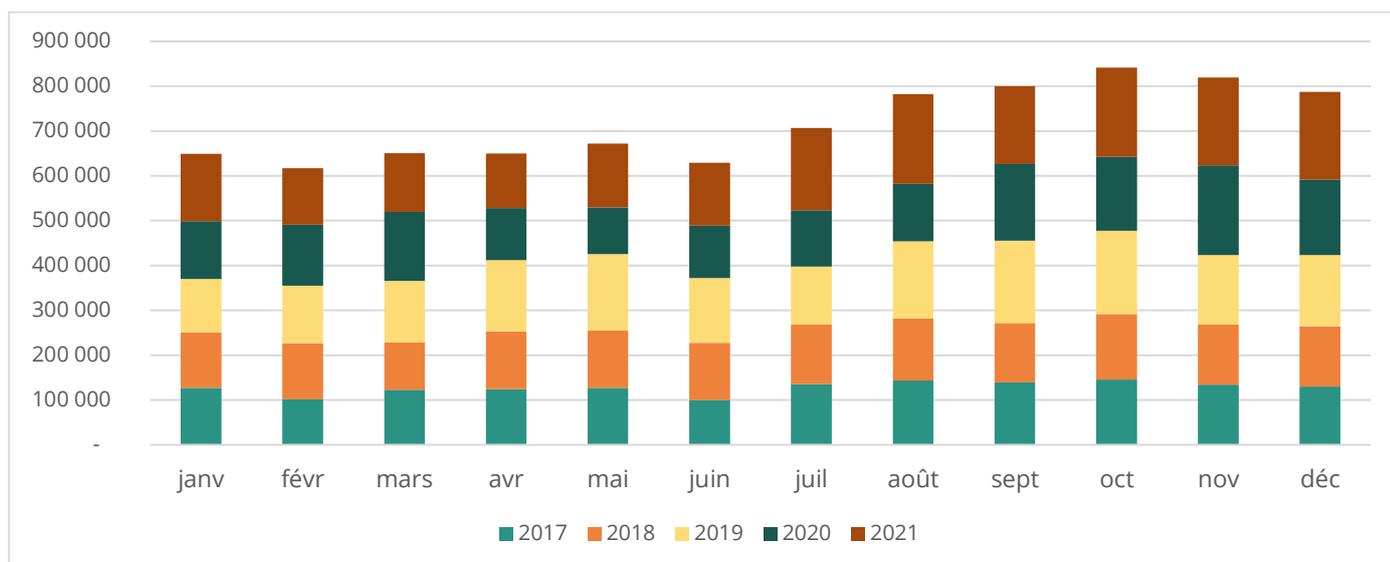
\*BF : Borne fontaine

15 autres infrastructures étaient prévues mais la commune a suspendu le démarrage des travaux suite à une interpellation du conseil municipal remettant en question le choix de certains sites. Par conséquent, en raison des contraintes de délai de mise en œuvre du projet (clôture prévue pour juillet 2022), seules les infrastructures dont la gestion ne dépend pas de la commune ont été retenues : celles des deux CHU et de deux établissements publics. Ainsi, les blocs sanitaires en conteneurs ne pourront être réalisés comme prévu initialement.

- **Fonctionnement et fréquentation blocs sanitaires**

En 2021, l'activité des blocs sanitaires a repris son rythme avec leur réouverture aux horaires habituels. Une tendance moyenne à la hausse de la fréquentation et des recettes est enregistrée tout au long de la période et au fil des années. La fréquentation moyenne journalière dépasse les 250 utilisateurs pour chaque bloc. Pour l'ensemble des blocs sanitaires fonctionnels, 64% des bénéficiaires utilisent la borne fontaine, 18% WC ; 11 % douche ; 6% pissoir et 1% lavoir.

### Evolution de la fréquentation mensuelle des blocs sanitaires, pour la période 2017-2021 :

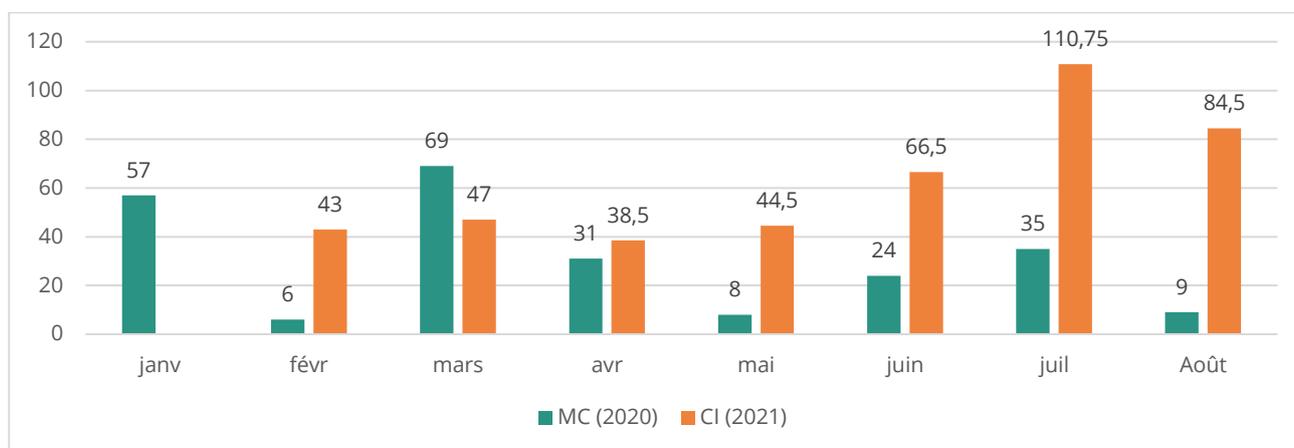


Source : Gescod

### Gestion du service de vidange et de la station de traitement

Depuis la mise en place de la société Clean Impact en début 2021, des progressions ont été constatées sur la gestion du service. En juillet, le seuil de 100 m<sup>3</sup>/mois a pu être franchi. Les volumes vidangés sont conformes aux prévisions de l'entreprise pour le camion.

#### Comparaison des volumes vidangés en m<sup>3</sup> entre 2020 (Madacompost) et 2021 (Clean Impact) :



Source : SIA conseil

Les pannes récurrentes du camion vidangeur sont toutefois problématiques et ne permettent pas toujours à Clean Impact de répondre à la demande ; afin d'optimiser le service, l'acquisition d'un tracteur et d'une tonne à lisier est prévue pour 2022.



Lit de séchage. Photo Gescod

## Etudes d'aménagement du Vallon Metzinger

L'amélioration de l'évacuation des eaux au sein du bassin versant du Vallon Metzinger fait partie des projets d'investissements prioritaires identifiés dans le PUDI et le SDAU de Mahajanga. La situation sanitaire y est particulièrement médiocre, en raison des facteurs suivants :

- **Facteurs sanitaires** : rejets des quartiers amonts du bassin versant – eaux grises toute l'année, boues de vidange et lessivage des latrines traditionnelles en saison des pluies. Ces eaux et matières contaminées sont drainées par les canaux pour s'accumuler dans la partie aval du vallon.
- **Facteurs naturels** : les marées (et globalement certainement la montée progressive des eaux du canal du Mozambique), qui empêchent les eaux du Vallon de s'écouler dans l'océan, mais également les épisodes pluvieux intenses voire cycloniques qui drainent l'ensemble des eaux de ruissellement en zone basse du bassin versant.
- **Facteurs socio-économiques** : cette zone déjà très peuplée se densifie en raison de sa position centrale dans la ville, et c'est une population à faible revenu qui occupe les zones à plus fort risque sanitaire et inondation.



Face à l'ampleur du problème et à ses composantes multiples, une étude complémentaire sera réalisée afin de :

- Identifier les travaux prioritaires à entreprendre et actualiser leur coût,
- Élaborer l'étude d'impact environnemental et social sur les travaux prioritaires
- Incorporer les mesures d'accompagnement à entreprendre dans le cadre de l'aménagement du Vallon

## 2.2.2. Déchets solides

### Mécanisation du centre de tri et d'enfouissement

Afin d'augmenter la capacité d'évacuation et de traitement des déchets, des équipements mécaniques ont été acquis en vue de réduire la manutention du centre de tri et d'enfouissement (CTE) :

- Convoyeur à bande : une unité de 12m et deux unités de 6 m
- Un trommel de criblage gros de maille de 70mm de longueur totale de 3m (aire de réception)
- Un trommel de criblage fin de maille 15mm et 30mm de longueur totale de 3m (produits fini)

### Gestion du CTE

Pour rappel, la commune a décidé de gérer en régie l'exploitation du CTE à partir de mars 2020. Une nouvelle direction en charge de gestion des déchets a été créé. Au cours de l'année 2021, deux nouveaux services ont été formés au sein de cette direction : service commercial et service de traitement et transformation des déchets. A partir de l'année 2022, la CUM estime pouvoir recycler les déchets en plastique afin de fabriquer des pavés.

## 2.2.3. Sensibilisation pour le changement de comportement : communication sur le code d'hygiène et d'assainissement de la CUM (CHA-CUM)

Les actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques ont été lancées dès la sortie de l'arrêté municipal sur le CHA-CUM. La commune et Gescod ont travaillé conjointement sur un plan de communication/vulgarisation massif du code. Il s'agit en premier lieu de présenter de manière répétitive l'existence de ce code d'hygiène et d'assainissement et informer que les infractions seront sanctionnées. Le lancement officiel a été suivi de diffusion de trois mois dans les médias avec des supports de communications.

- Des spots radios et TV
- Des affiches partagées aux collectivités et entités concernés ainsi que les bureaux fokontany.
- La mise en place de panneaux sur les sites publics dont les plages
- Des éditions spéciales dédiées au CHA-CUM dans l'émission « In'Kabary » (« Quoi de neuf ? ») diffusée sur la page [Facebook de la commune](#)
- Publications sur la page facebook de la commune.



Photos Gescod.

L'année 2022, la CUM prévoit de reprendre la sensibilisation et l'éducation mais également appliquer les sanctions en cas d'infraction, sous forme de « droit de remise en état ». Des séances de travail dirigées par les équipes du bureau municipal d'hygiène sur l'analyse et le calcul des droits de remise en état initiées en 2021 continueront jusqu'à la validation par le conseil municipal.

#### 2.2.4. Elaboration d'un nouveau projet « Santé et Environnement à Mahajanga »

Afin de consolider les politiques mises en place en matière de salubrité publique et élargir aux questions socio-environnementales que posent nécessairement le rejet de déchets, une réflexion a été menée en vue d'élaborer un projet qui permette d'intégrer ces sujets. Ce projet, qui vise de manière générale à améliorer le cadre de vie des habitants de Mahajanga en contribuant à leur santé et à la sauvegarde de leur environnement, s'appuie sur la définition de l'OMS de la santé comme étant « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* »

En croisant les différents partenariats existants avec la commune urbaine de Mahajanga en matière de gestion des déchets, d'assainissement, de santé et de protection civile, ce nouveau projet entend s'inscrire dans l'objectif de développement durable 3 du programme des Nations unies pour le développement « Bonne santé et bien-être ».

## 2.3. Appui au SPIS (service de protection incendie et de secours)

### Collectivité partenaire :



Ville de Hochfelden

#### Amicale des pompiers de la ville :

- Philippe DETTLING, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire et Capitaine des sapeurs-pompiers de Hochfelden
- Luc MERCKLING, Capitaine des sapeurs-pompiers de Hochfelden
- Steve PETER, Adjudant des sapeurs-pompiers de Hochfelden

Cette année encore, en application des mesures sanitaires prises par la commune, les pompiers ont été mobilisés pour le remplissage des citernes à eau dans les bâtiments communaux et sur les marchés.

La fermeture des frontières du pays a conduit à une nouvelle annulation de mission des pompiers de Hochfelden et, par conséquent, a reporté d'une année supplémentaire la formation à l'utilisation du matériel de désincarcération qui a été acquis en 2019.

De manière générale, les activités du SPIS se sont recentrées sur les interventions incendies et les opérations habituelles de voirie et secours à la personne. Le travail de prévention a été largement entravé par les interdictions de rassemblement, en particulier dans les établissements scolaires qui n'ont pu recevoir les formations aux premiers secours ; par conséquent, seules quatre sociétés – un grand hôtel et des grandes surfaces –, ont pu bénéficier de visites de vérification des normes de prévention incendie.

Grâce à la formation à distance dispensée par les pompiers de Hochfelden (voir rapport d'activité 2020), les 50 extincteurs fournis dans le cadre de ce partenariat ont été chargés et sont en cours d'installation dans les bâtiments communaux.



Remplissage des extincteurs et formation du personnel de la voirie municipale à leur utilisation. Photo Gescod

### 2.3.1. Fonctionnement général du service

#### Une réduction de personnel qui implique de revoir l'organisation de la caserne

L'équipe du SPIS est constituée d'un chef de service (un militaire détaché), d'un adjoint qui joue le rôle de chef d'agrès, d'un adjoint de compagnie qui assure le poste de responsable logistique, de trois chefs d'équipe et dix-sept soldats du feu répartis en 3 équipes, soit au total 21 personnes – contre 24 en 2020 : trois personnes ont quitté le SPIS sans avoir été remplacées. Tous ces pompiers sont en outre formés en matière de secours à la personne, trois d'entre eux disposant d'une spécialisation en secours des asphyxiés. Toutefois, une compétence dans le domaine médical serait appréciée dans certaines situations de transports d'urgence au CHU.

Afin de pallier la diminution de personnel, l'organisation du service est sans doute à revoir : les équipes travaillent en alternance 24 heures et prennent ensuite 48 heures de repos, ce qui revient à travailler deux à trois jours par semaine pour chaque personne et sachant qu'il n'y a pas d'intervention la nuit. Les plages horaires et les roulements pourraient certainement être optimisés, il s'agira d'un échange à avoir avec les pompiers de Hochfelden lors de leur prochaine mission.

## Gestion du matériel et des équipements

Depuis plusieurs années à présent la commune parvient à assurer la prise en charge du carburant pour les véhicules ainsi que l'essence nécessaire au fonctionnement de la pompe de refoulement. La maintenance des véhicules est également correctement assurée. Cette année la commune a pu également procurer au SPIS de nouveaux équipements et du petit matériel : une moto pompe, des torches, haches et une ampli baffle pour les sensibilisations à la propreté en lien avec le COVID-19.

Le SPIS dispose de matériel roulant conséquent, permettant d'intervenir dans des situations variées :

Nomenclature	Année d'acquisition	Fonction
CCF (1) – Camion-Citerne à Feux – Mercedes 911	2009	Intervention incendie maison, élagage
CCF (2) – Renault	2018	Intervention incendie maison, élagage
Ambulance (VSAB) – Véhicule de secours aux asphyxiés et aux blessés.	2014	Transport de malade vers le centre hospitalier, voiture de réserve
Ambulance (VSR) – Véhicule de secours routier.	2020	Transport de malade vers le centre hospitalier
Vedette	2016	Sauvetage en mer

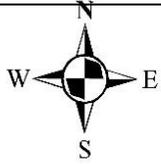
Le dernier inventaire réalisé en décembre 2021 a mis en lumière en revanche la vétusté des tuyaux, dont l'usure est provoquée par le frottement sur le sol lors de leur utilisation pour l'arrosage des jardins et espaces verts. La plupart des tuyaux ne sont donc plus opérationnels ; une réflexion est à mener sur l'acquisition de tuyaux spécifiquement dédiés à ces activités annexes, afin de maintenir en bon état ceux qui sont destinés à la lutte incendie.

## Statistiques d'interventions

37 interventions feux maisons ont été enregistrés durant l'année. En général les deux CCF sont mobilisés, chacun effectuant jusqu'à 4 voyages pour chaque sinistre. En effet, les bouches d'incendie opérationnelles ne pas suffisantes et se trouvent parfois entre 5 et 10 km du lieu de sinistre – les autres ne sont pas opérationnelles en raison d'une pression trop faible.

50 % des lieux d'intervention touchent des quartiers inaccessibles – Tsararano Anosikely, Mahavoky avaratra, Ambohimandamina, Tanambao Sotema) ; les sapeurs-pompiers sont alors contraints de garer le véhicule le plus près possible et ensuite utiliser une pompe reliée à la tuyauterie de refoulement, ce qui entraîne un surplus de consommation en carburant.

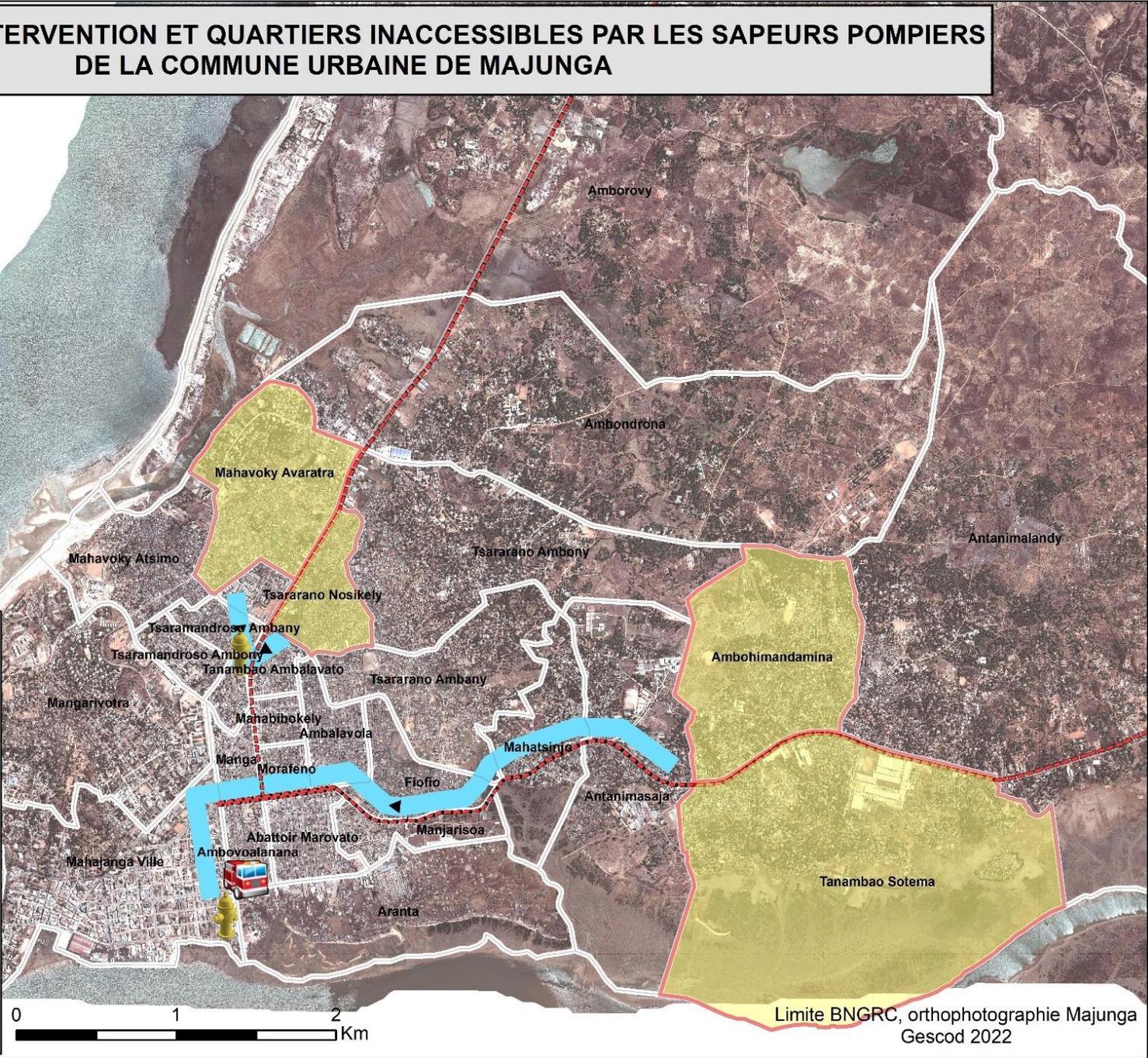
Depuis juin, l'intervention simultanée des deux CCF n'est plus possible en raison de la pénurie de tuyaux. Cette situation nuit à l'efficacité des interventions, qui sont désormais plus longues en raison de la déperdition d'eau dans les tuyaux.



# ZONES D'INTERVENTION ET QUARTIERS INACCESSIBLES PAR LES SAPEURS POMPIERS DE LA COMMUNE URBAINE DE MAJUNGA

**Légende**

-  Bouche d'incendie
-  Caserne pompier Marolaka
-  Axes principaux
-  Quartiers difficiles d'accès et vulnérables
-  Fokontany Majunga
-  Approvisionnement eau



Limite BNGRC, orthophotographie Majunga Gescod 2022

## 2.3.2. Perspectives 2022

### Améliorer le fonctionnement du SPIS

- Formation à la manipulation des équipements de désincarcération (future mission des SP de Hochfelden).
- Réactualiser et améliorer les différents outils de suivi afin de pouvoir disposer des indicateurs nécessaires à l'évaluation des services rendus par rapport aux objectifs fixés, mais également améliorer le fonctionnement général (RH et activités).

### Réalisation d'un plan de contingence

L'objectif est d'améliorer la prévention et la gestion des risques, à l'échelle de la ville, en matière d'incendie, d'inondation, de pollution, de santé publique, de propreté urbaine, et tout autre catastrophe (naturelle ou non) qui pourrait être identifiée.



Photo Gescod.

## 2.4. Alimentation en eau et en électricité de centres de santé de base

Collectivité partenaire :

**SYNDICAT**

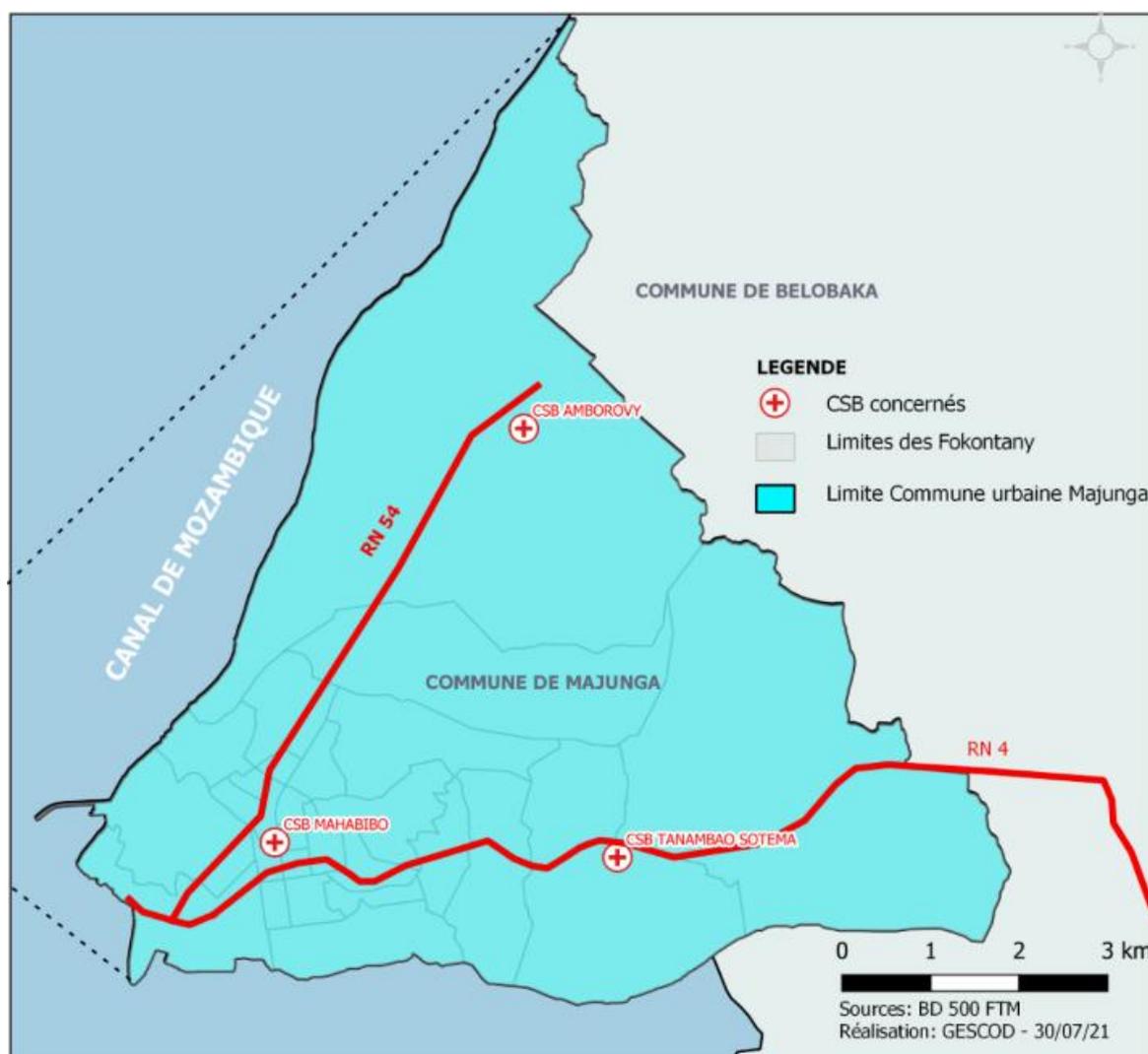


**D'ELECTRICITE  
ET DE GAZ  
DU RHIN**

Dans le cadre d'un partenariat avec la [délégation Alsace](#) d'ESF (Electriciens sans Frontières) et le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin (SEGR), et à l'initiative des HUS (Hôpitaux universitaires de Strasbourg), un projet d'électrification et d'amélioration de l'accès à l'eau de trois centres de santé de la Commune de Mahajanga a vu le jour.

Trois centres ont été retenus pour mener une opération pilote de mise à niveau de l'accès à ces services essentiels que sont l'eau, l'électricité et l'hygiène :

- 2 CSB (centres de santé de base), particulièrement exposés aux difficultés d'accès à l'eau potable et très excentrés par rapport au centre de conservation des vaccins du district (Tanambao Sotema et Amborovy) ;
- 1 CSI ou centre de santé intermédiaire<sup>3</sup>, qui est entre autres centre de distribution de vaccins.



<sup>3</sup> Il s'agit d'une spécificité de Mahajanga : cette infrastructure a été mise en place afin de compléter l'accueil effectué par le CHU de la ville. Le CSI constitue donc un échelon intermédiaire entre les CSB et les CHU et dispose à ce titre d'équipements et services supplémentaires : un laboratoire d'analyses et du personnel spécialisé pour la prise en charge du SIDA et de la tuberculose.



### CSB d'Amborovy

Ce centre est localisé sur l'axe nord de la ville. Il couvre un vaste espace, à cheval entre Mahajanga et la commune voisine de Belobaka ; le CSB accueille ainsi des patients jusqu'à 15 km vers le nord de la ville.



### CSI de Mahabibo

Ce centre est situé au cœur de la ville et accueille les patients issus de ces 5 principaux quartiers à savoir, Mahabibo, Manga, Ambovoalanana, Morafeno, et Mahabibokely. Il est caractérisé par la diversité des fréquentations quotidiennes. Ce centre accueille mensuellement de 80 à 100 patientes pour l'accouchement.



### CSB de Tanambao SOTEMA

Ce centre qui est localisé sur l'axe Est de la ville (Route nationale N°4) couvre théoriquement 3 quartiers entre autres Ambohimandamina, Antanimalandy, Tanambao SOTEMA. D'autres patients issus des quartiers périphériques de la commune rurale voisine (Belobaka) qui s'étendent jusqu'à 15 kilomètres vers l'Est de la ville, viennent aussi fréquenter ce centre.

## 2.4.1. Amélioration de l'électrification

Ce volet du projet s'est principalement focalisé sur la fourniture de kits anti-délestage et d'un éclairage nocturne de l'intérieur des bâtiments, en particulier pour les salles de maternité.

Le système anti-délestage fonctionne ainsi :

- En période normale, toutes les lampes (16 lampes) sont directement alimentées par le réseau de la JIRAMA.
- Lors de coupures d'électricité, les 9 lampes alimentées par le kit anti-délestage restent allumées grâce à un système de déclenchement automatique au niveau de l'onduleur.



Le kit du CSB d'Amborovy. © Gescod



Eclairage nocturne du CSB d'Amborovy. © Gescod

## 2.4.2. Adduction d'eau

Ce sont les centres de santé d'Amborovy et Tanambao Sotema qui ont bénéficié de travaux d'amélioration de l'accès à l'eau à travers la mise en place, pour chacun d'eux, d'un système de stockage et de distribution destiné à (i) pallier les coupures d'eau à Tanambao Sotema (ii) et l'absence de réseau d'eau à Ambrovo.

### Le CSB d'Amborovy : raccordement au puits existant

Il s'agit du puits équipé d'une pompe électrique qui a été réalisé début 2021 dans le cadre de partenariat du ministère de la santé avec l'ONG CARE International. L'eau du puits est directement acheminée dans les tuyauteries de distribution, mais la pression est très faible.

L'amélioration apportée par le projet a consisté à mettre en place une citerne en hauteur sur un support métallique afin de créer la pression nécessaire de service dans les conduites de distribution.



Les installations disposent également d'un abri et de dispositifs de trop plein, vidange, sortie, entrée et d'arrêt automatique ou flotteur). Photo Gescod



Installation des tuyauteries de conduite d'amenée et branchement de la citerne à partir du puits existant. Photo Gescod

Les tuyauteries de distribution principale ont été raccordées au branchement vers les 6 points d'eau dans les salles et lave-main existants. Les besoins quotidiens du centre en matière de lavage des mains, nettoyage des matériels médicaux, sont à présent comblés.

### Le CSB de Tanambao Sotema : raccordement au réseau JIRAMA

Depuis plusieurs années, la pression de l'eau dans les quartiers périphériques de la ville est très faible pendant la journée. Pour faire face à cette situation, la population est contrainte de veiller durant la nuit pour s'approvisionner en eau. Le personnel du CSB ainsi que ses patients en sont les premières victimes.

Afin d'améliorer l'accès à l'eau du CSB, le dispositif mis en place est composé de deux citernes (une citerne intermédiaire de stockage au ras du sol et une seconde à 4 mètres de hauteur) et d'une pompe. L'eau provenant du réseau est ainsi stockée dans un premier temps dans la première citerne, puis est acheminée au moyen d'une pompe électrique dans la seconde citerne dont le positionnement permet de disposer d'une pression suffisante pour alimenter les points d'eau du CSB.



La citerne de stockage intermédiaire. Photo Gescod



Le dispositif complet. photo Gescod

Le réseau de distribution comprend l'extension à 3 nouveaux points d'eau ainsi que le branchement des points d'eau existants dans les salles de soin et salle d'accouchement.



Le phénomène de perte de pression dans les conduites d'eau n'existe plus grâce à l'installation du système support-citerne et pompe électrique et il n'est plus nécessaire de remplir les récipients d'eau pendant la nuit. Comme à Amborovy, les points d'eau et douches peuvent à présent fonctionner simultanément, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Les nouveaux lavabos installés respectivement dans la salle d'examen prénatal et la salle de vaccination. Photo Gescod

#### 2.4.4. Labélisation « CSB Ami de Wash »

Grâce à l'amélioration de l'accès à l'eau et de l'assainissement dans les deux CSB (Amborovy et Tanambao SOTEMA), ces derniers ont été nominés par la DRSP (Direction régionale de la Santé publique) pour être labélisés « CSB Ami de Wash<sup>4</sup> ». Il s'agit de CSB qui va contribuer à la campagne d'éducation sanitaire de Diorano-Wash en partenariat avec l'UNICEF. Une série d'évaluations à cet effet se tiendra en février 2022.

<sup>4</sup> Le « CSB ami de WASH » est un centre de santé vitrine de WASH ayant rempli les critères suivants : disposer d'infrastructures aménagées (eau- assainissement - lave-mains) et d'agents de santé formés en tant que personnes relais sur les pratiques d'hygiène relatives à l'eau et à l'assainissement ; promouvoir les bonnes pratiques dans les communautés et sensibiliser en permanence les usagers en s'appuyant notamment sur les réseaux communautaires.

## 2.5. Promotion d'un artisanat de qualité labellisé

### Collectivité partenaire :



#### Service Relations internationales et transfrontalières :

- Martine MOSER, cheffe de service
- Claudia MESCHÉDE, Chargée de mission aux relations internationales

L'année 2021 fut une année difficile pour les artisans de la coopérative Angaya, qui ont dû faire face à de nombreux blocages, autant externes qu'internes.

Malgré un début d'année marqué par des périodes de confinement, les membres les plus motivés ont tenté de renouveler leurs produits et les principes de la coopérative, en attendant la reprise du tourisme national et international. Ainsi, une nouvelle charte de qualité, plus exigeante, a été finalisée et adoptée.

Enfin, la perspective de disposer de locaux au sein de l'ancien site industriel de la Sotema s'est finalement envolée, la société n'ayant pas donné suite aux premiers échanges relatifs à l'élaboration du contrat de bail. L'absence de véritable lieu d'exposition-vente – à ce jour seul le kiosque du front de mer permet de présenter quelques articles –, constitue un autre obstacle à la visibilité des artisans Angaya mais également à la motivation de certains d'entre eux.

### 2.5.1. Remise en question du principe de labellisation

Sophie Ratsiraka, fille de l'ancien Président, a pris la tête du ministère de l'Industrie et de l'Artisanat à la suite du remaniement gouvernemental de la fin du premier semestre. L'arrêté n°016/21-REG-BN/GOUV, portant création d'une Commission régionale de labellisation des produits artisanaux dans la région Boeny, est entré en vigueur le 21 juin 2021. Cette Commission est notamment composée de plusieurs directions régionales de ministères : tourisme, environnement, artisanat. Cependant, différents changements ministériels ont entravé la continuité du travail de la DRICA (Direction Régionale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat), qui pilotait ce processus de labellisation régionale, qui est devenue DRAM (Direction Régionale des Arts et Métiers) : l'artisanat est ainsi passé, en quelques mois, sous la responsabilité de ministères et interlocuteurs différents, ne partageant pas toujours la même vision.

En conséquence, sans réelle continuité du projet de labellisation régionale, et alors que ces différentes directions devaient être membres de la commission de labellisation Angaya tout en remettant en cause sa légitimité au regard des nouvelles démarches ministérielles entreprises, le processus a été mis en suspens, d'autant plus que plusieurs points de l'arrêté sont en contradiction et d'autres à éclaircir.

Afin de contourner ces différents obstacles, une réflexion a commencé à être menée pour remplacer la labellisation par la création d'une marque. La relance de l'activité de labellisation était en effet initialement conçue comme le point de départ de l'appui à fournir aux artisans (labellisés).

## 2.5.2. Des artisans à ressouder

Sans doute en lien avec ce contexte morose, mais également en raison d'une mauvaise compréhension de la nature de l'appui fourni dans le cadre du partenariat, une scission a pu être observée entre les artisans : d'une part, ceux qui voient la coopérative et le label comme une opportunité de soutien financier uniquement, et d'autre part ceux qui les considèrent comme un véritable appui au développement et à la promotion de leur activité. La faible participation des artisans aux différentes réunions et AG peut donc, en partie, être expliquée par une vision non comprise du label et de la coopérative.

Afin de ressouder les membres, une assemblée générale a été organisée en fin d'année avec les artisans, en présence du prestataire MEVAGRO et de la représentante de Gescod, qui a rappelé la philosophie du projet et expliqué les objectifs et la nature de l'appui apporté par MEVAGRO – les points de blocage chez la plupart des artisans réfractaires à l'adoption de la charte de qualité étant l'obligation de formaliser son activité. Il a été rappelé que cette formalisation n'était pas une sanction mais un processus, et que Gescod et MEVAGRO étaient présents pour accompagner les artisans dans cette démarche.

Ainsi, à défaut de pouvoir relancer la commission de labellisation Angaya et dans l'objectif de maintenir chez les artisans une certaine motivation, une séance de présentation d'articles labellisables a été organisée dans les bureaux de l'antenne de Gescod et avec MEVAGRO. Les articles présentés devaient être conformes à la nouvelle charte récemment adoptée (voir ci-après) : être innovants, respectueux de l'environnement, made in Boeny, avoir une finition impeccable et commercialisable etc. L'objectif était de pouvoir les présenter lors du « Bazary de Noël » :



## 2.5.3. Renouvellement de la charte de qualité Angaya

Les artisans les plus motivés ont réellement contribué à la rédaction de la nouvelle charte de qualité des produits Angaya et l'ont approuvée en fin d'année. Désormais, les artisans ont l'obligation d'être formels, c'est-à-dire d'être *a minima* enregistrés auprès de la Chambre des métiers ; il est également impossible de transgresser le critère de respect de l'environnement.

## 2.5.4. Participation à plusieurs événements



### FIER Mada à Antananarivo

La Foire Internationale de l'Economie Rurale de Madagascar est le rendez-vous annuel incontournable de près de 300 professionnels de l'agriculture et de l'artisanat malagasy. Avec le soutien technique et financier de Gescod, quatre artisans d'Angaya se sont rendus à Antananarivo, du 04 au 08 août 2021, pour cette 22ème édition. De très bons résultats financiers ont été obtenus puisque près de 70% des articles exposés ont été vendus. De plus, les artisans ont eu l'opportunité d'étoffer leur réseau et d'enregistrer plusieurs commandes d'articles.



### Foire économique et commerciale à Mahajanga

Avec l'impulsion et le partenariat des régions, la première édition de la Foire économique et commerciale a été organisée par Madavision et EFOI (Entreprendre au Féminin dans l'Océan Indien), du 25 au 28 novembre.

Cet évènement a permis de sensibiliser les artisans exposants sur les avantages d'intégrer la Coopérative Angaya et de vendre des produits de qualité (d'une grande qualité à un prix plus élevé). Toutefois, le positionnement de la foire, dans l'enceinte de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, était désavantageux : les artisans ont enregistré un chiffre d'affaires relativement bas, au regard des dépenses effectuées pour leur participation.



### Bazary de Noël de Mahajanga

Du 8 au 16 décembre, les artisans d'Angaya ont participé au traditionnel « Bazary de Noël » organisé par la société Sanga'hay Tonto Luc, à Mahajanga. Grâce à la participation des artisans aux différentes foires, Angaya commence à être (re)connue du public.

L'enchaînement de la Foire économique et commerciale, du bazar de Noël et les commandes de chacun ont mis en avant la nécessité de trier la participation d'Angaya aux évènements, c'est-à-dire la nécessité de choisir quels évènements sont bénéfiques aux artisans et lesquels ne le sont pas.

### 3. Partenariat avec la Commune urbaine d'Ambato-Boeny et la Commune rurale d'Ambesisika



Culture d'arachide dans un des hameaux de la commune rurale d'Ambesisika. Photo Gescod.

---

#### Collectivités partenaires :



**Ville :**  
Christophe LEFEBVRE, conseiller municipal  
**Service des Affaires culturelles :**  
Olivia FRICKER-PONCHE, directrice



Cette année a été marquée par le démarrage du projet ASBAA « Accès aux Services de Base à Ambato-Boeny et Ambesisika », qui bénéficie d'une subvention de 3 ans de l'AFD. L'équipe projet, composée d'un coordinateur et de deux assistants techniques, a été installée sur place en juin (voir « Le fonctionnement de l'équipe de Gescod à Madagascar » page 6). Durant la première moitié de l'année, en effet, la circulation entre régions était restreinte.

Le retour à la normale a permis la reprise des activités courantes des communes dès le mois de mai. La campagne de « black-eyes » (petits haricots secs) en particulier a pu avoir lieu normalement et permettre ainsi à la population de disposer de recettes conséquentes durant cette haute saison agricole.

## 3.1. Gestion financière et gouvernance communale

Les deux communes n'avancent pas à une même vitesse : celle d'Ambato-Boeny parvient à structurer son équipe et à capitaliser les expériences de l'accompagnement fourni, tandis que celle d'Ambesisika peine encore à se structurer et à améliorer sa situation financière.

L'installation, cependant, d'un assistant technique permanent à Ambesisika, a permis à Gescod de disposer d'un suivi plus marqué de la commune, ce qui va faciliter l'appui organisationnel qui lui est fourni ; ce dernier a d'ailleurs intensifié les activités de suivi à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs d'autonomie financière de cette jeune commune rurale.

### 3.1.1. Temps forts de l'année

- **Coopération avec le ProDÉCID/GIZ**

Le Projet de Développement Communal Inclusif et Décentralisation (ProDÉCID) financé par la Coopération Allemande GIZ (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH*) œuvre dans les régions Analamanga, Diana et Boeny afin de renforcer la décentralisation et la gouvernance locale.

En Région Boeny, le projet appuie 24 communes dont 15 sont membres de l'OPCI TFI (Organisme Public de Coopération Intercommunale) Soamiray, comprenant les Communes d'Ambato-Boeny et d'Ambesisika. Ce projet appuie principalement les finances locales, le développement local et les services communaux en améliorant les cadres politiques, juridiques et institutionnels.

C'est sur le volet « finances locales » qu'est né l'accord de partenariat entre le ProDÉCID et Gescod, qui intervient avec le bureau d'études MEVAGRO auprès de cinq communes rurales supplémentaires dans le cadre de ce projet : Ankazomborona, Tsararano, Ambondromamy, Manerinerina et Ankijabe.

- **Mois de l'impôt**

Comme chaque année, durant la haute-saison – c'est-à-dire durant les campagnes de vente des produits agricoles – se tient cette opération de recouvrement massif d'impôts. Elle s'est déroulée, pour les deux communes, durant les mois d'août, septembre et octobre. Au recouvrement proprement dit s'ajoutent des activités de sensibilisation des populations.

- **Formations**

Afin de renforcer les compétences des agents communaux, les agents fiscaux, les comptables et les trésoriers des deux communes ont bénéficié d'une formation sur la fiscalité locale les 28 et 29 septembre. Cette formation a été réalisée en partenariat avec le Centre fiscal d'Ambato-Boeny qui a accompagné l'équipe de Gescod ; elle était axée sur un rappel des généralités en matière de fiscalité locale, puis plus en détail la fiscalité foncière et les impôts synthétiques.

- **Collaboration avec le Centre fiscal (CF)**

La formation en fiscalité locale ouvre a permis de renforcer la collaboration avec le Centre fiscal. Celui-ci a également fourni une liste des contribuables ayant des impayés, pour les deux communes ; et la mise en place de « Brigade mixte de recouvrement », notamment sur le recouvrement des impôts synthétiques, pour la commune d'Ambato-Boeny.

- **Appui à l'élaboration du budget 2022**

Les assistants techniques de Gescod ont appuyé les deux communes à l'élaboration de leurs budgets 2022, en collaboration avec l'appui des techniciens de l'OPCI TFI Soamiray. Les deux communes ont voté leurs budgets au cours du mois de décembre.

### 3.1.2. Un travail de réorganisation doit être entrepris

#### A Ambato-Boeny : améliorer la gestion des ressources humaines

Si la commune est dynamique et dispose toujours, d'année en année, d'un budget excédentaire lui permettant d'effectuer des investissements propres, il n'en demeure pas moins que son fonctionnement est parfois freiné par une mauvaise répartition des tâches, faute de fiches de postes. Un travail sera entrepris avec la commune afin de mieux structurer ses services, comme cela a été fait avec celle de Mahajanga il y a quelques années : les performances de l'ensemble des services avaient alors été considérablement améliorées.

#### Ambesisika

Le trésorier communal d'Ambesisika est également premier adjoint, deux fonctions incompatibles. Les autorités compétentes sont alertées pour remédier cette situation, le maire n'ayant pas le pouvoir légal de s'en charger seul.

### 3.2. Amélioration du taux d'accès à l'eau potable dans les deux communes

La DREAH (Direction Régionale de l'eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène), avec laquelle une convention de partenariat a été signée en ce sens, s'est rendue sur le terrain en août dernier afin d'effectuer une étude hydrogéologique et des analyses d'eau sur les sites concernés par ce volet du projet. Ces éléments vont permettre de finaliser les études techniques de ce projet (APS et APD), pour une réalisation des travaux en 2022.



Puits traditionnel à Ambarimay (commune rurale d'Ambesisika) et analyse de l'eau d'un puits par la DREAH à Ambato-Atsimo (commune urbaine d'Ambato-Boeny). Photos Gescod

### 3.3. Gestion des déchets

#### 3.3.1. Amélioration du niveau du service à Ambato-Boeny



Dépôt des déchets sur la décharge municipale. Photo Gescod

L'acquisition du mini-tracteur en 2020 a grandement amélioré la collecte des déchets dans la ville, mais il demeure insuffisant si l'on considère que la ville produit 8 tonnes de déchets par jour : le mini-tracteur parvient à en ramasser quotidiennement entre 2 et 3.

Les bacs à ordures et les poubelles sont encore actuellement insuffisants, mais le projet ASBAA doit y remédier avec l'acquisition de nouveaux équipements de pré-collecte et de collecte.

L'activité majeure de cette année a été la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social (EIES) relative à la mise en place du futur CTE (centre de tri et d'enfouissement) de la commune. C'est en effet le plan de gestion environnementale et sociale issu de cette étude qui devait permettre un démarrage formel du projet ASBAA. En parallèle avec l'EIES, les études d'avant-projet (APS et APD) ont été finalisées (voir plan de masse du site suivante).

#### 3.3.2. Structuration du service de ramassage de déchets à Ambesisika



Charrette pour le ramassage des déchets. Photo Gescod

Afin de lancer la mise en place d'un tel service, la commune avait été équipée il y a quelques années de 20 poubelles (demi-fûts métalliques) et d'une charrette à zébu, afin d'assurer la collecte des déchets dans son chef-lieu.

Les difficultés organisationnelles et financières de la commune ne lui ont pas permis d'entretenir correctement ces équipements et, à ce jour, le ramassage des déchets n'est plus effectué.



### 3.3.3. Programmes « Ville propre »

L'objectif de ces opérations, organisées avant puis après la saison pluvieuse, est de sensibiliser la population à restaurer la salubrité de la ville proprement dite à Ambato-Boeny et des chefs-lieux de fokontany d'Ambesisika, en particulier :

- Éliminer les dépôts sauvages dans les quartiers à travers des travaux d'intérêt général
- Initier une démarche pour l'élaboration d'un Code Municipal d'Hygiène (CMH)
- Redynamiser et mettre en place des structures chargées de l'assainissement (commission, groupe de travail)
- Sensibiliser la population pour permettre une prise de conscience des nuisances provoquées par des déchets abandonnés

Cette sensibilisation s'effectue à travers des opérations de nettoyages collectifs et, au préalable, un travail de sensibilisation de masse via les radios locales et des affichages.



**A Ambato-Boeny**, un concours « Fokontany propre » a été organisé dans les trois fokontany urbains de la commune.

Une émission hebdomadaire a également été diffusée sur la radio locale afin de conscientiser les habitants sur l'hygiène, la salubrité et la santé.

Les Fokontany vont avoir des équipements nécessaires pour le nettoyage collectif, à l'issue de concours « Fokontany propre »

Opération de nettoyage en centre-ville d'Ambato-Boeny.  
Photo CUAB



**A Ambesisika**, La campagne a été organisée dans les Fokontany d'Ambesisika et Ambarimay.

Elle a également été l'occasion de redynamiser les acteurs locaux de l'eau, assainissement et hygiène du territoire.

Banderole « Ville propre » à Ambesisika.  
Photo Gescod

## 4. Partenariat avec l'OPCI Volamena à Maevatanana



La commune rurale d'Andriba et la colline qui la caractérise. Photo Gescod

### Collectivités partenaires :



La crise sanitaire causée par le COVID-19 a affecté la Région Betsiboka pour la deuxième fois entre avril et juin 2021. De nouvelles restrictions sur la fréquentation et la fermeture de la frontière ont été reprises. Certaines activités de l'OPCI et du projet DIIMA ont été ralenties ou même suspendues, telles que les descentes terrain, les réunions des espaces de concertation et la mobilisation des OSC (Organisations de la Société Civile).

Après 2 ans d'instauration du système de gouvernorat à Madagascar, la Région Betsiboka a enfin vu se concrétiser la nomination de son premier gouverneur en septembre 2021. Cette nomination est importante car selon les lois de finance et le budget de l'Etat, les Régions sont désormais dotées de nombreux équipements et de fonds conséquents pour développer leurs territoires.

Deux communes de l'OPCI ont connu quelques péripéties :

- Le maire de la commune rurale d'Ambalajia, disparu depuis 2 ans pour des problèmes d'endettement et de détournement de fonds publics, a été remplacé par un Président de la Délégation spéciale en juin 2021, accompagné de deux vice-présidents jeunes et dynamiques. La nouvelle équipe a déjà fait preuve d'une bonne mobilisation au sein du partenariat.
- Le maire de la Commune urbaine de Maevatanana, dont l'élection de 2019 a été contestée par son prédécesseur et invalidée par la CENI (Commission électorale indépendante), est finalement maintenu dans ses fonctions.

## **4.1. L'OPCI Volamena poursuit son rôle d'appui au développement local**

### **4.1.1. Appui au renforcement organisationnel et administratif**

#### **Réorganisation des ressources humaines**

Les années 2020 et 2021 ont marqué un fort mouvement des ressources humaines : nouveau changement de responsable administratif et financier, départ du chef STI (Service Technique Intercommunal), fin de contrat de volontariat pour la cheffe de projet DIIMA – son remplaçant, qui n'est autre que l'ancien chef STI (2013 à 2018), assure donc également l'intérim de ce poste.

Enfin, une réflexion a été menée sur la gestion de la gare routière intercommunale et son organisation RH : outre la diminution nécessaire de la masse salariale de l'OPCI, de nombreux dysfonctionnements avaient été constatés et ont conduit à plusieurs non-renouvellements de contrats, ce qui a permis en outre de transformer des contrats à temps partiel à temps plein.

#### **Amélioration de la performance du STI**

Afin d'améliorer la qualité de service offerte par le STI et d'assurer un suivi régulier et à jour, des outils de suivi ont été élaborés et/ou actualisés ; mis à disposition des équipes du STI et de la gare routière, ils leur fournissent un gain de temps important et une meilleure rigueur dans leur travail de suivi et de contrôle des activités suivantes :

- Les versements des recettes de la gare routière ;
- Les locations diverses à la gare routière ;
- Les redevances sur le fonctionnement du bloc sanitaire
- Les cotisations des communes
- Les recettes du CRIF (centre de ressources et d'informations foncières)

#### **Elaboration des documents budgétaires**

L'OPCI, en tant qu'établissement public à caractère administratif, dispose comme n'importe quelle commune urbaine d'un compte à la Trésorerie Générale de Maevatanana ; ce fonctionnement nécessite des démarches administratives assez conséquentes et donc une bonne anticipation afin de se prémunir de ruptures de décaissement – et notamment éviter les arriérés de salaires. En 2021, les budgets additionnel et rectificatif ont été réalisés suffisamment à l'avance pour garantir à l'OPCI de pouvoir effectuer ses dépenses sans heurt et pour l'année 2022, le budget primitif a été voté en novembre par le conseil de la coopération intercommunale pour une validation et vérification auprès de la préfecture, la direction régionale du budget, le contrôle financier et la trésorerie générale. C'est la première fois depuis le début de ce partenariat que l'OPCI parvient à réaliser l'ensemble de ces démarches en temps et en heure.

## 4.1.2. Optimisation des recettes propres de l'organisme

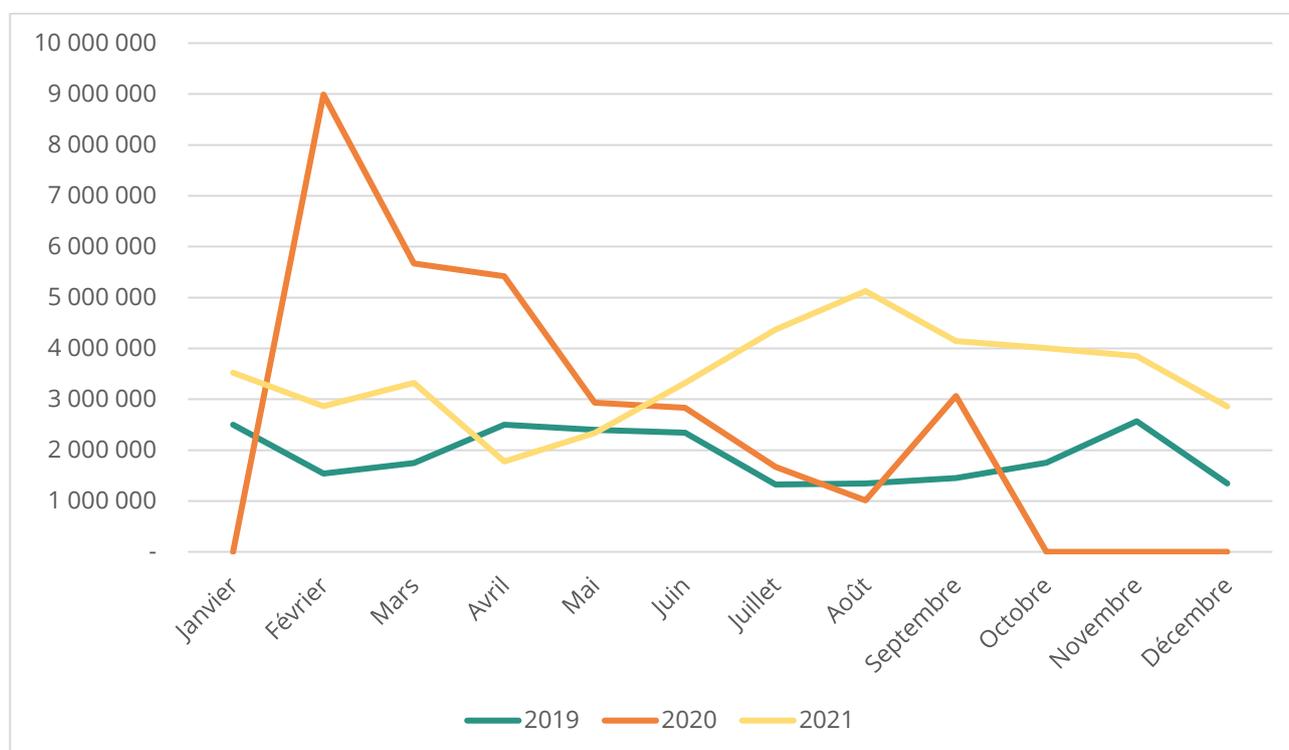
### La gare routière intercommunale demeure la principale source de recettes de l'OPCI

La courbe d'évolution des recettes suit celle de la situation sanitaire à Madagascar et des restrictions de circulation qu'elle a engendrées :

- Janvier à avril : interdiction de circulation inter-régionale
- Mai à août : réouverture de la circulation et congés scolaires (cette période entraîne toujours un pic de trajets en direction de Mahajanga)
- Octobre à décembre : retour à la circulation habituellement observée

Les mois de confinements et la fermeture des lignes principales ayant entraîné un manque à gagner aussi bien pour les coopératives de transport que pour les commerçants, certains ont alors été exonérés et/ou ont bénéficié de locations réduites selon les cas, après négociation des locataires avec l'OPCI.

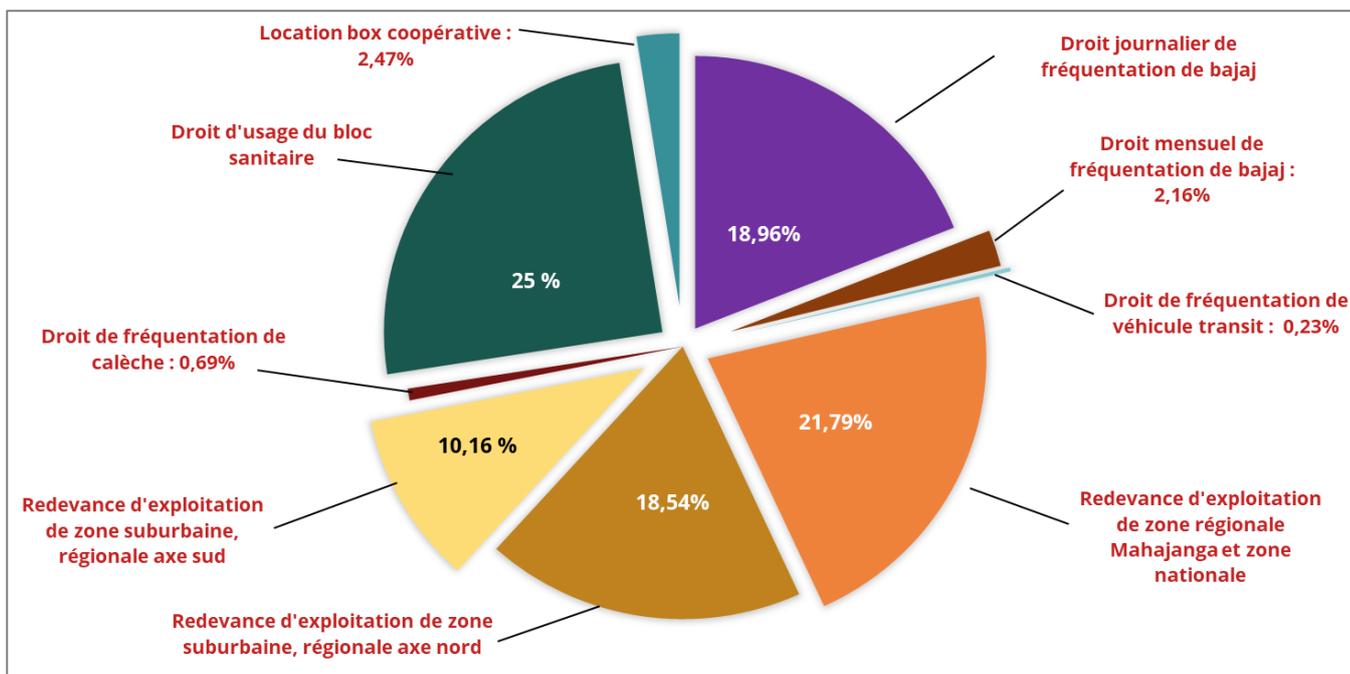
Evolution des recettes globales de la gare routière entre 2019 et 2021 :



Source : OPCI

Nous voyons bien l'impact de la crise sanitaire dès 2020, après une reprise qui était pourtant prometteuse en janvier et février après une année 2019 catastrophique – non-versement de la redevance de la part du fermier, départ de celui-ci en juillet et intégration de ses salariés dans la masse salariale de l'OPCI, ... Nous voyons également que cet impact a été moindre en 2021 et a ainsi permis à l'OPCI de retrouver une certaine santé financière. En effet, les restrictions ont été moins fortes et moins longues qu'en 2020 et la restructuration des ressources humaines de la gare routière en juin a contribué à améliorer et le fonctionnement de la gare routière et son chiffre d'affaires.

Toutefois, la répartition des recettes générées par la gare routière a changé : alors que jusque-là les lignes nationales et régionales représentaient 78% des recettes, en 2021 elles n'en représentent plus que 40% :



Source : OPCI

## Cotisations et autres recettes

Après maintes sensibilisations et mobilisations des élus, les cotisations sont à jour et les arriérées acquittées pour les communes concernées.

L'édition des certificats fonciers s'est ralentie et les recettes générées par cette activité restent faibles. Qui plus est, le projet CASEF (Croissance Agricole et Sécurisation Foncière) du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, développant une certification de masse à moindre coût – voire gratuite –, les usagers ont pris l'habitude d'attendre ces opérations au lieu de se tourner vers leurs guichets fonciers communaux.

### 4.1.3. Entretien et maintenance des infrastructures de la gare routière sur fonds propres

#### Réhabilitation du parking

L'OPCI et son équipe STI ont pu mobiliser les opérateurs à la gare routière afin de contribuer en opérations HIMO (Haute Intensité de Main-d'œuvre) à la réfection du pavage du parking des véhicules en transit devant la gare. Il en a été de même pour les nids de poules. Cette opération était devenue nécessaire afin d'éviter que la prochaine saison des pluies accentue ces dommages.

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, les lampes des lampadaires ont été remplacées et les barrières d'entrée et de sortie qui étaient très endommagées ont été remises à neuf.

Travaux HIMO de réfection du parking des véhicules en transit.  
Photo OPCI



## Construction d'une guérite

Pour assurer la sécurité des contrôleurs et leur permettre de disposer d'un abri, l'OPCI a décidé de construire une guérite en dur pour les abriter.



La nouvelle guérite à la sortie de la gare routière. Photos OPCI

## Réparation du bloc sanitaire

La redevance issue du bloc sanitaire représente une très grande partie des recettes issues de la gare routière, il est donc important de veiller à son bon entretien. Jusque-là, l'OPCI a toujours été en mesure d'assurer les diverses réparations sur fonds propres ; cette année, il s'agissait de la plomberie, l'assainissement et les portes d'accès. Ces réparations ont été réalisées pour assurer la continuité de son fonctionnement.



Bloc Sanitaire : avant répartition.  
Photo OPCI



Bloc Sanitaire : après répartition  
Photo OPCI



Réparation des conduites  
d'alimentation en eau.  
Photo OPCI

En revanche, les problèmes pression et de coupures d'eau de de la JIRAMA constituent un obstacle au bon fonctionnement du bloc sanitaire : en effet, chaque année entre les mois de juillet et décembre, le quartier où se situe la gare routière est entièrement dépourvu d'eau, ce qui contraint l'OPCI à acheter des bidons de manière à maintenir un service minimum au niveau du bloc sanitaire. Or, cela représente un manque à gagner de pas moins de 25 000 MGA soit 50% du montant habituel des recettes du bloc. L'implantation d'un puits ou forage à proximité est à envisager pour pallier ce problème.

#### **4.1.4. Les services courants apportés aux communes**

##### **Administration communale**

Des formations ont été organisées avec un prestataire du NFD (Ny fanjakana ho an'ny Daoholobe)<sup>5</sup> sur la budgétisation des dépenses liées à la gestion des centres de santé de base. Cette formation a été faite en étroite collaboration avec le STI. En outre, le NFD a assuré des formations de remise à niveau sur l'élaboration des budgets programmes ainsi que la procédure de décaissement, auprès des élus et secrétaires trésoriers des communes. 5 communes de l'OPCI, choisies par le projet et le MID (ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour leur dynamisme et leur accessibilité, ont bénéficié à cette formation. L'équipe du STI, formée avec ces communes, effectue ensuite cette formation auprès des autres communes de l'OPCI.

L'appui à l'élaboration des budgets communaux (primitif, additionnel et rectificatif) se poursuit également. Les communes éprouvent encore des difficultés dans l'élaboration des documents de performance et budgétaires suivant le nouveau format imposé par la direction du budget et 12 d'entre elles ont demandé l'appui du STI dans ces démarches. Les 16 documents budgétaires (budgets primitif, additionnel et compte administratif) ont tous pu être produits.

##### **Fiscalité locale**

Avec la crise sanitaire, la plupart des communes ont décidé de ne pas procéder au recouvrement fiscal pour l'année 2021, hormis trois d'entre elles : la commune urbaine de Maevatanana, la Commune rurale de Mahazomà et celle d'Ambalajia. Leurs bases de données fiscales ont été actualisées, les avis d'impositions ont été imprimés au STI et ont été vérifiés et validés par le centre fiscal en septembre et octobre. Les avis sont en cours de distribution auprès des contribuables.

##### **Maîtrise d'ouvrage communale**

Les principales ressources financières pour la réalisation des infrastructures au niveau des communes sont les financements du FDL (Fonds de Développement Local) et leurs fonds propres. Les communes d'Andriba, Mahazomà, Beanana et Antanimbary ont bénéficié de financements du FDL pour l'année 2021 : elles ont ainsi pu construire des gîtes d'étapes (Antanimbary, Andriba), un terrain de football municipal (Beanana) et des salles de classes (Mahazomà). Les financements s'élèvent à 25 000 000 Ariary. L'équipe du STI a assuré l'appui aux communes sur la procédure de passation de marchés, le suivi des travaux et sur des détails techniques de la construction.

Les communes d'Antanimbary et de Mahazomà, qui ont pu construire des infrastructures supplémentaires sur leurs fonds propres uniquement, ont été appuyées pour ce faire par le STI dans la réalisation des études techniques, la passation des marchés et le suivi des travaux, pour la construction dans chacune d'elles de deux salles de classes équipées de tables-bancs pour les écoles primaires.

##### **Gestion foncière décentralisée**

Les activités sur la certification foncière pour l'année 2021 ont été ralenties pour les raisons évoquées plus haut : d'une part, les restrictions de circulation ont entraîné une baisse des demandes d'appui auprès de l'OPCI, et d'autre part les interventions du projet CASEF qui ralentissent la certification « ordinaire » pour de nombreuses communes. Quatre communes seulement ont procédé à l'édition de certificats fonciers : Antanimabary, Mahazomà, Maevatanana I et II. 23 hectares seulement ont été certifiés pour 94 certificats délivrés, contre une centaine d'hectares sécurisées pour 210 certificats délivrés en 2021.

---

<sup>5</sup> Ny Fanjakana ho an'ny Daholobe : « l'Administration pour tous »

## 4.2. Une meilleure connaissance du territoire pour un développement inclusif

Deux études majeures ont pu être menées à terme cette année : les monographies des communes, destinées à alimenter leurs PCD (Plans Communaux de Développement), et l'enquête sociologique sur les personnes en situation de vulnérabilité au sein du territoire de l'OPCI.

### 4.2.1. Monographie des communes

Ce travail, débuté en 2020, a été finalisé pour les neuf communes n'en ayant pas encore bénéficié : Maevatanana I et II, Beanana Mahazoma, Maria, Bemokotra, Tsararano, Mangabe et Ambalajia.

Chaque commune a fait l'objet d'une mission de lancement, avec deux objectifs :

- Présenter aux responsables locaux la procédure d'élaboration des monographies puis des PCD et leur importance pour le développement de la commune ;
- Former ces responsables au remplissage des fiches d'enquête, afin qu'ils soient autonomes dans la collecte des données et que ces dernières soient les plus précises et exhaustives possible.

A ce jour, 14 monographies ont été rédigées et sont en cours de relecture pour une validation en 2022.

### 4.2.2. Plans Communaux de Développement

- **Redynamisation des comités locaux de concertation**

Ce travail a été entrepris lors des études monographiques. Ces structures, créées à l'initiative du MID et composées de représentants de tous les acteurs de développement – services techniques, OSC, églises, opérateurs locaux –, sont nécessaires pour collaborer avec l'équipe projet et les services techniques déconcentrés locaux dans l'identification et priorisations des besoins.

- **Identification des besoins – Diagnostic participatif**

Le diagnostic participatif a permis à la communauté de faire ressortir les principaux problèmes de la commune et de tracer un schéma de développement concerté et inclusif relatifs aux objectifs, actions et les projets à planifier.

- **Priorisation des projets de développement**

Après l'étape d'identification des besoins par la méthode de diagnostic participatif, les projets identifiés ont été priorisés par la méthode d'élimination triangulaire.

Quatre communes ont actuellement finalisé leurs priorisations et disposent d'un PCD complet à valider : Maria, Mahazomà, Bemokotra et Marokoro. Les prochaines descentes pour les identifications des besoins et la priorisation seront pour le premier trimestre de cette année.

### 4.2.3. Enquête sur les personnes en situation de vulnérabilité

Deux enquêteurs stagiaires de l'Université d'Antananarivo (Sociologie), Mino Arofeno RAKOTOARIMANGA et Rado Barison FENORARIMANANA, ont élaboré un diagnostic intercommunal sur la situation de ces groupes cibles et proposé des solutions afin de mieux les intégrer dans la stratégie de développement local de l'OPCI. L'étude a été menée en s'appuyant sur les critères de vulnérabilité suivants :

- Géographique (conditions climatiques, degrés d'enclavement et d'approvisionnement en eau)
- Démographique (natalité, décès, migration, approche genre, situation des enfants)
- Social (situation des jeunes / des femmes / la culture, l'éducation, la santé, ...)
- Economique (ressources naturelles, moyens de production, activités génératrices de revenu, ...)
- Politique (efficacité et efficience des collectivités territoriales, des OSC et communautés de base, participation politique des citoyens, ...)

À partir des informations collectées, une typologie des vulnérabilités a pu être établie :

Type de vulnérabilité	Indice de vulnérabilité	Impacts sectoriels
<b>Vulnérabilité géographique</b>	L'enclavement	- Vie courante - Santé - Secteur tertiaire (Transport et commerce) - Développement rural
	Le climat	- Vie courante (EAH – Eau, Assainissement, Hygiène) - Secteur primaire (Agriculture, élevage, artisanat, pêche, orpaillage, etc.) - Santé - Secteur tertiaire (commerce)
<b>Vulnérabilité Socio-culturelle</b>	Le niveau d'instruction	- Humanitaire (vulnérable à toute forme d'exploitation) - Éducation (taux de scolarisation, infrastructure, politique éducative) - Santé (éducation sexuelle des jeunes et des mères) - Secteur primaire (manque de formation) - Secteur secondaire (absence d'esprit entrepreneurial) - Secteur tertiaire - Politique (Gestion administrative des fokontany et communes)
	Le système Socio-culturel	- Humanitaire (approche genre, statut de la femme, statut des personnes vulnérables) - Santé (Attachement aux méthodes traditionnelles) - Tous les secteurs d'activités - Politique (Absence de parité) - Juridique (Droit successoral)
<b>Vulnérabilité économique</b>	La pauvreté	- Humanitaire (malnutrition, EAH) - Santé (Accès à services de santé de qualité) - Secteur primaire (absence de moyen de production et d'AGR, etc.) - Secteur secondaire (absence d'un fonds d'investissement) - Secteur tertiaire - Politique (manque de projets de développement communal, corruption)

Tout compte fait, la vulnérabilité concerne quasiment toutes les strates de la population existantes si l'on se réfère aux cinq indices de vulnérabilité précités. Les résultats des enquêtes nous ont permis de déterminer que les strates les plus vulnérables à l'échelle du territoire de l'OPCI Volamena de Maevatanana sont :

- Les enfants confrontés aux nombreux problèmes liés à l'éducation,
- Les jeunes filles victimes d'une culture favorisant leur exploitation sexuelle,
- Les jeunes garçons encouragés à intégrer des associations informelles telles les « Zazafotsy »<sup>6</sup>,
- Les femmes en situation de monoparentalité,
- Les personnes en situation de handicap,
- Les agriculteurs,
- Les orpailleurs.

Des propositions de solutions ont été traduites en plans de formations et programmes d'information-sensibilisation.



La pratique de l'orpaillage par les enfants est l'une des causes d'absentéisme scolaire, voire de déscolarisation passé un certain âge. Photos OPCI



Représentants des associations de personnes âgées à Maevatanana. Photo OPCI



Marchandes de légumes sur le bord de la route à Antanimbary. Photo OPCI

<sup>6</sup> Nom donné à des structures dirigées par des prédicateurs et auxquelles ont parfois recours les villageois pour se protéger des voleurs de zébus. Leurs pratiques sont empreintes de mysticisme, leurs membres étant souvent persuadés d'être protégés par des esprits et amulettes leur donnant une résistance aux balles et armes blanches. Ces structures adoptent même parfois un caractère paramilitaire et attirent les jeunes sans travail.

### 4.3. Des projets pilotes pour améliorer la maîtrise d'ouvrage communale et les conditions de vie des populations

#### 4.3.1. Réhabilitation et extension du réseau d'eau potable de la Commune rurale d'Andriba

##### Réalisation des travaux

Les travaux ont commencé en octobre. L'assistante technique BTP du STI assure le suivi permanent des travaux. En outre, un comité de suivi des réalisations de travaux a été mis en place au sein de la commune rurale afin de faciliter les démarches de contrôle ; ce comité effectue des rapports hebdomadaires de toutes les activités réalisées. Une visite de terrain a été organisée à l'issue du comité de pilotage du projet DIIMA mi-décembre.



Barrage de rétention à Ankokompanihy. Photo OPCI



Mini-barrage de rétention d'eau à Maroharona. Photo OPCI



Nouvelle borne fontaine du quartier Ambibaka. Photo OPCI

##### Etude sur la gestion post-investissement

Afin de garantir la pérennisation des infrastructures, une campagne de sensibilisation dans les trois Fokontany de Mangarivotra, Mangasoavina et Maroharona a été menée auprès des différents acteurs et cibles : usagers de l'eau, associations locales, futurs fermiers (candidats) et commune. Cette sensibilisation a porté sur trois sujets : (i) la contribution aux apports bénéficiaires de la commune et la contribution citoyenne pour les travaux, (ii) les modalités de gestion de des bornes fontaines et l'instauration d'un paiement forfaitaire de l'eau – concept encore nouveau pour les villageois – et enfin (iii) la protection des ressources et le respect des infrastructures.

Les points suivants ont été retenus :

- La création d'un comité de l'eau qui assure le suivi technique de la mise en place des infrastructures pendant les travaux, tel que la surveillance de respect des normes ; pour ce faire, une formation technique a été dispensée aux membres du comité.
- La mise en place d'un prix forfaitaire par bidon (50 Ariary/bidon de 20 litres, prix moyen en général appliqué en milieu rural) : après explication des textes du code de l'eau, la nécessité d'un bon suivi et entretien des ouvrages, les responsables de la commune ont décidé d'appliquer les textes en vigueur par la mise en place d'un prix forfaitaire.
- La gestion des bornes fontaines sera assurée via un partenariat public-privé suivant la réglementation en vigueur (code de l'eau).

Les séances de sensibilisation et de mobilisation des responsables communaux et la mise en place du système IEC (Information, Education et communication), se poursuivent en continu afin d'assurer une bonne appropriation des infrastructures et de leur gestion tant par la commune que par les usagers.

### **4.3.2. Adduction d'eau potable dans les autres communes de l'OPCI**

Pour ce projet de réalisation de 20 puits au sein de dix communes, des descentes de terrain ont été réalisées en début octobre pour les études techniques. Elles ont permis de localiser les emplacements proposés par les communes puis d'effectuer une analyse de ces propositions ; une grille d'évaluation a été réalisée au préalable afin de s'assurer que les emplacements choisis seront bénéfiques au plus grand nombre, en s'appuyant sur les critères suivants :

- La qualité de l'eau utilisée par le village
- L'état des infrastructures déjà existantes (ou non)
- La densité de population
- L'éloignement par rapport à une source potable
- Les conditions géotechniques du sol (non inondable, non sableux)
- La motivation des élus et les représentants des bénéficiaires

Cinq communes ont fait l'objet de cette descente sur terrain en 2021 : Maria, Mahazoma, Mangabe, Tsararano et Ambalajia. Les APD seront finalisées début 2022. Le même travail sera entrepris pour les cinq autres communes bénéficiaires du projet dès que la période des pluies sera terminée en 2022.

### **4.3.3. Amélioration des conditions d'éducation à Beanana**

#### **Volet Eau potable et infrastructures**

Les études techniques étant finalisées, les activités à entreprendre sont les suivantes :

- **CEG (collège d'enseignement général) :**
  - Construction d'un bâtiment à deux salles de classe pour les 6èmes avec des tables bancs
  - Construction d'un bâtiment pour bibliothèque et bureau administratif
  - Construction d'un nouveau puits à la disposition de l'école à 20m des latrines
- **EPP (école primaire publique) :**
  - Reconstruction du bâtiment central pour les préscolaires
  - Réhabilitation du puits et approfondissement de 1,5m pour assurer un bon débit pour toute l'année

La réalisation des travaux sera effectuée en 2022.

#### **Partenariat avec l'école Jules Ferry de Marckolsheim**

- **Présentation de l'album photo avec les élèves de la Classe CM2 de l'EPP Beanana**

Après avoir transmis un album photo présentant leur école, les enfants de Beanana ont à leur tour reçu un album de la part des élèves de l'école primaire de Marckolsheim. Une présentation en a été faite dans les bureaux de l'OPCI, la commune de Beanana n'étant pas alimentée en électricité. De nombreuses questions ont été posées sur le mode de vie français, auxquelles ont répondu deux membres de l'équipe de Gescod. Ces échanges interculturels sont très enrichissants de part et d'autre.

- **Réalisation d'un petit film, « La journée de Noeline et Christophe »**

Ce documentaire, réalisé par le STI et Gescod, présente une journée type de deux élèves de l'école primaire de Beanana, du lever au coucher. Il présente ainsi le quotidien des populations en milieu rural à Madagascar, leurs conditions de vie et d'éducation. Le film est disponible sur la chaîne YouTube de Gescod : <https://youtu.be/7iXycccmi8M>.

#### **4.3.4. Lancement de nouveaux partenariats**

En janvier 2021, une rencontre a eu lieu entre Gescod et l'association ACPAHU (Action et Partage Humanitaire) implantée à Benfeld et dont le maire est vice-président. Cette association a manifesté son intérêt pour apporter son soutien dans le domaine de l'alimentation en eau potable d'une commune rurale de l'OPCI. Le choix s'est porté sur Marokoro, pour les raisons suivantes :

- Enclavement et éloignement de la commune par rapport au chef-lieu de la région
- Non bénéficiaire de projets de développement (en lien avec cet éloignement)
- Inexistence d'infrastructure EAH dans le territoire communal

Les activités prévues sont les suivantes :

- Construire un puits avec pompe à motricité humaine (PMH)
- Mettre en place une zone de protection immédiate
- Élaborer un modèle de gestion pour le fonctionnement du point d'eau
- Mener des actions d'IEC auprès de la population



L'école primaire de Marokoro / Approvisionnement en eau dans la rivière, le mode le plus répandu à ce jour. Photos OPCI

En parallèle, un dispositif de financement du MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères), spécifiquement destiné au lancement de nouveaux partenariats de coopération décentralisée, a été mis en place : l'appel à projets « Clés-en-main ». D'une durée de deux ans, ces financements encouragent la synergie entre plusieurs collectivités territoriales françaises puisqu'elles doivent en effet être cinq au minimum à s'engager dans des partenariats pour que le dossier soit éligible. Gescod a donc proposé à cinq collectivités de la CeA de s'associer, dans une démarche concertée avec l'OPCI Volamena, aux autres partenaires impliqués dans le développement local de ses communes membres :

## Collectivités alsaciennes

- CC du Canton d'Erstein
- Breitenbach
- Maisongoutte
- Ranrupt
- Saint-Martin

## Collectivités malgaches

- Beanana
- Andriba
- Berivotra 5/5
- Ambalanjanakomby
- Maevatanana II
- Marokoro

## Partenaires institutionnels et techniques

- Directions régionales des ministères de l'Eau, de l'Environnement et de l'Education
- ACPAHU (>> Marokoro)\*

\* Le partenariat spécifique entre la commune rurale de Marokoro et l'ACPAHU (Action et Partage Humanitaires), association de Benfeld (membre de la CCCE), a été monté en amont du « Clés-en-main » et permet ainsi de créer une synergie entre les collectivités alsaciennes mobilisées.

Suivant les thématiques prioritaires de l'Aide Publique au Développement française, les projets identifiés consistent à renforcer le milieu éducatif, relever les défis environnementaux et climatiques et améliorer la gestion de l'eau et l'assainissement.

Quatre grands axes d'intervention ont ainsi été proposés :

- L'amélioration des conditions d'enseignement dans des établissements scolaires bénéficiaires : constitution de fonds pédagogiques, réhabilitations de salles de classe, équipements sanitaires et en eau potable
- La mise en œuvre d'activités de protection de l'environnement et de sensibilisation : reboisement, jardins pédagogiques
- La sensibilisation des collectivités malgaches à la dynamique de partenariat
- La mise en place d'activités d'échanges entre élèves malgaches et français (cf. projet pilote Marckolsheim-Beanana)

A la faveur de la saison des pluies, le travail de sensibilisation à la préservation de l'environnement et le reboisement a débuté en fin d'année, avec l'appui de la direction régionale de l'Environnement et du Développement durable (DRED), qui a formé les élèves ainsi que les adultes, aux techniques de protection des jeunes plants contre le bétail et les feux de brousse.



Photos OPCI



## 5. Partenariat avec la Commune urbaine de Farafangana



Le cyclopusse, un des modes de transport de la ville de Farafangana. Photo Gescod

### Collectivité partenaire :

**métropole  
GrandNancy**

#### Métropole :

Eric PENSALFINI, 4<sup>ème</sup> vice-président, Relations internationales

#### Relations internationales, européennes et transfrontalières :

Emérentienne GALTIER, chargée de mission

Deux événements majeurs ont marqué l'année 2021 : le départ prématuré du volontaire chargé de la coordination du partenariat, et un grave incendie en octobre qui a ravagé tout un quartier.

Deux mois se sont écoulés entre le départ de l'ancien coordinateur du partenariat, fin juin, et l'arrivée de son successeur Solofo RAKOTONDRABE. Le suivi des activités a été assuré durant ce laps de temps par un stagiaire

en contact permanent avec l'antenne de Gescod à Mahajanga. Malgré ces précautions un certain « relâchement » de la part de la commune en matière d'organisation et de gestion a pu être observé lors de la mission d'installation du nouveau responsable ; le redressement de la situation était donc le principal défi du second semestre de l'année sur ce volet d'activité.

À cela s'ajoute un grave incendie qui a entièrement rasé les parties ouest et sud du quartier de Mahafasa dans la nuit de 08 octobre. Bilan : deux morts et plus de 900 ménages sinistrés. Ce drame n'a pas été sans incidence au niveau de la commune, une grande majorité de ses employés mais également le maire résidant dans ce quartier. De ce fait, le fonctionnement de la plupart des services a été suspendu jusque mi-novembre.



L'incendie, déclenché dans la nuit au niveau d'une huilerie, a réduit en cendres plus de 1 000 habitations. La DREAH et la DRSP se sont mobilisées pour apporter une aide immédiate en matière d'assainissement, d'alimentation en eau potable et de santé. Le reste de l'aide – vivres, vêtements, matériaux de construction – a essentiellement été fournie par des ONG, institutions religieuses et notables ; l'appui de l'État est demeuré modeste : un peu de ciment et de quoi refaire les toits. Photos Gescod

De manière générale, la plupart des activités du partenariat ne se sont véritablement relancées qu'au cours du dernier trimestre de l'année.

## 5.1. Administration communale et finances locales

En début d'année, des modèles de suivi financier ont été établis, permettant d'aboutir à un diagnostic des finances communales début de mars. Le but était de faire connaître à la municipalité sa situation en matière de fiscalité et de gouvernance. Mais malgré la formation dispensée par Gescod à l'utilisation de ces outils, le personnel de la CUF ne se les est jamais véritablement appropriés. En effet, et bien que l'utilité de ces supports soit démontrée, notamment à travers les exemples fournis par la Commune urbaine de Mahajanga, ils sont souvent considérés dans un premier temps comme une ingérence. Un important travail de sensibilisation du personnel de la CUF – mais également de son exécutif – devra être entrepris, notamment à travers une ou des missions d'échange avec Mahajanga et Ambato-Boeny.

En fin d'année, un diagnostic RH était prévu mais n'a pas pu avoir lieu en raison de l'incendie et de ses conséquences sur le fonctionnement de la commune. Son objectif était de pouvoir rationaliser l'organisation des services, qui à ce jour présentent toujours des chevauchements de tâches, une mauvaise répartition du personnel et un absentéisme assez important.

Cette situation entraîne des conséquences sur les finances locales et en particulier le recouvrement des recettes, qui pâtissent de ces problèmes organisationnels. La commune avait en fin d'année, notamment, 5 mois d'arriérés de salaires.

En matière d'amélioration des recettes communales, la première semaine de mars a eu lieu une réunion avec les chefs services de la CUF, le Trésor et 25 chefs fokontany : le but était d'encourager ces derniers à sensibiliser les contribuables à payer leurs impôts et d'assurer le recouvrement pendant l'opération « Mois de l'impôt » devant se dérouler au dernier trimestre de l'année.

Par ailleurs, les mises à jour des registres d'arriérés et du mode de recouvrement d'impôts et taxes ont toutes été réalisées entre les mois de mai et de juin.

Enfin, le recensement de la population qui avait débuté en octobre 2020, en étroite collaboration avec le MTEFPLS (Ministère du Travail de l'Emploi de la Fonction Publique des Lois Sociales) et les chefs fokontany, s'est achevé fin mai, ainsi que le recensement du bâti.

L'ensemble des informations fournies à l'issue de ces différentes activités constitue la base indispensable à l'élaboration d'un plan de redressement financier de la commune.

## 5.2. Eau, assainissement et hygiène

### 5.2.1. Alimentation en eau potable

#### Réhabilitation du réseau JIRAMA d'alimentation en eau potable en centre-ville

La crise sanitaire a eu un impact inattendu sur ce volet d'activité : la fermeture des frontières du pays a en effet créé des difficultés d'approvisionnement d'équipements, retardant de plusieurs mois la réalisation de ces travaux. Entre-temps, un projet présidentiel de pavage de rues a vu le jour et son calendrier a fini par rattraper celui des travaux d'adduction d'eau potable ; or, plusieurs axes routiers étaient concernés par le remplacement de conduites d'eau.

Malgré plusieurs séances de négociation il n'a pas été possible de faire attendre le projet présidentiel. Les travaux sur le réseau JIRAMA n'ont pu débuter que fin novembre et il sera nécessaire d'attendre la réception définitive des pavages de rues, en 2022, pour finaliser la réhabilitation du réseau JIRAMA – comprenant de fait un démontage/remontage des pavés en question.



Creusement des tranchées en vue d'extraire les conduites vétustes (à gauche) et les remplacer par les nouvelles (à droite).  
Photos Gescod

## Accès à l'eau dans les zones non-desservies par JIRAMA

A ce jour sept fokontany se trouvent dépourvus de réseau et ont recours à des points d'eau qui sont pour la plupart insalubres.

Afin de pouvoir élaborer une stratégie d'alimentation en eau de ces quartiers, une estimation des besoins mais également de la qualité et de la disponibilité de l'eau est à effectuer. Des termes de références ont ainsi été rédigés en vue d'effectuer une étude hydrogéologique dans un premier temps, puis un APS et un APD dans un second temps.

L'étude a débuté en décembre et s'achèvera durant le premier trimestre 2022.

### 5.2.2. Gestion des déchets

La commune dispose de moyens nécessaires au ramassage et au transport de ses déchets – deux camions bennes, du personnel suffisant –, mais elle pâtit avant tout d'un manque d'organisation et de suivi en particulier des véhicules. Certes, le système en place doit être amélioré, notamment en multipliant les points de collecte des déchets et en aménageant un centre de tri et d'enfouissement, mais commune doit également être appuyée dans la structuration même de sa chaîne de traitement des déchets.

C'est ainsi qu'une étude filière a été lancée, en plusieurs étapes : une étude de caractérisation des déchets a été effectuée en décembre, aboutissant à l'élaboration d'un APS-APD pour un futur CTE. Ces éléments vont permettre d'alimenter dans un second temps (2022) l'étude filière proprement dite, intégrant des critères socioéconomiques permettant in fine de présenter à la commune plusieurs schémas de mise en place de son service de gestion des déchets.

Un terrain a été identifié par la CUF, à 7 km du centre-ville, pour y implanter un futur CTE :



### 5.2.3. Mise en place d'un code municipal d'hygiène (CMH)

Cette activité a été repoussée à maintes reprises pour plusieurs raisons : outre la crise sanitaire interdisant les rassemblements – alors qu'une plateforme de concertation multi-acteurs doit être mise en place –, le départ du précédent coordinateur de projet a également entraîné la suspension de ce volet. Une mission du responsable de la mobilisation des acteurs EAH de l'antenne de Mahajanga a été entreprise en décembre afin de lancer le travail de la plateforme de concertation. Deux journées de travail avec les acteurs-clés du secteur et les bénéficiaires ont permis d'aboutir à une version de CMH intégrant les remarques/doléances relevées durant les réunions de concertation.



Animation de la plateforme par le responsable de la mobilisation des acteurs de l'antenne de Gescod.  
Photos Gescod



## 6. Promotion de la lecture publique



Séance de « raconte-tapis » lors des animations en plein air de la session d'échange à Ambato-Boeny. Photo Gescod

La COVID-19 a bouleversé le programme annuel du réseau des bibliothèques (Mahajanga, Ambato-Boeny et Maevatanana), mais surtout leur fréquentation en raison des interdictions de rassemblements. Une visite des bibliothèques a été organisée pour évoquer les différents points de blocage. Les problèmes récurrents de l'ensemble des bibliothèques du réseau sont le manque de personnel, le mauvais état des bâtiments et des ouvrages, et l'absence d'eau et d'électricité. Les responsables ont été alertés sur la nécessité de bien entretenir les bibliothèques, mais les problèmes de renouvellement de fonds d'ouvrages et d'alimentation en eau et électricité demeurent indépendants de leur volonté.

Afin de redynamiser le réseau mais également poursuivre les partages d'expériences, une session d'échange a pu se tenir cette année à Ambato-Boeny, du 15 au 19 novembre.

## 6.1. Suivi et coordination du réseau

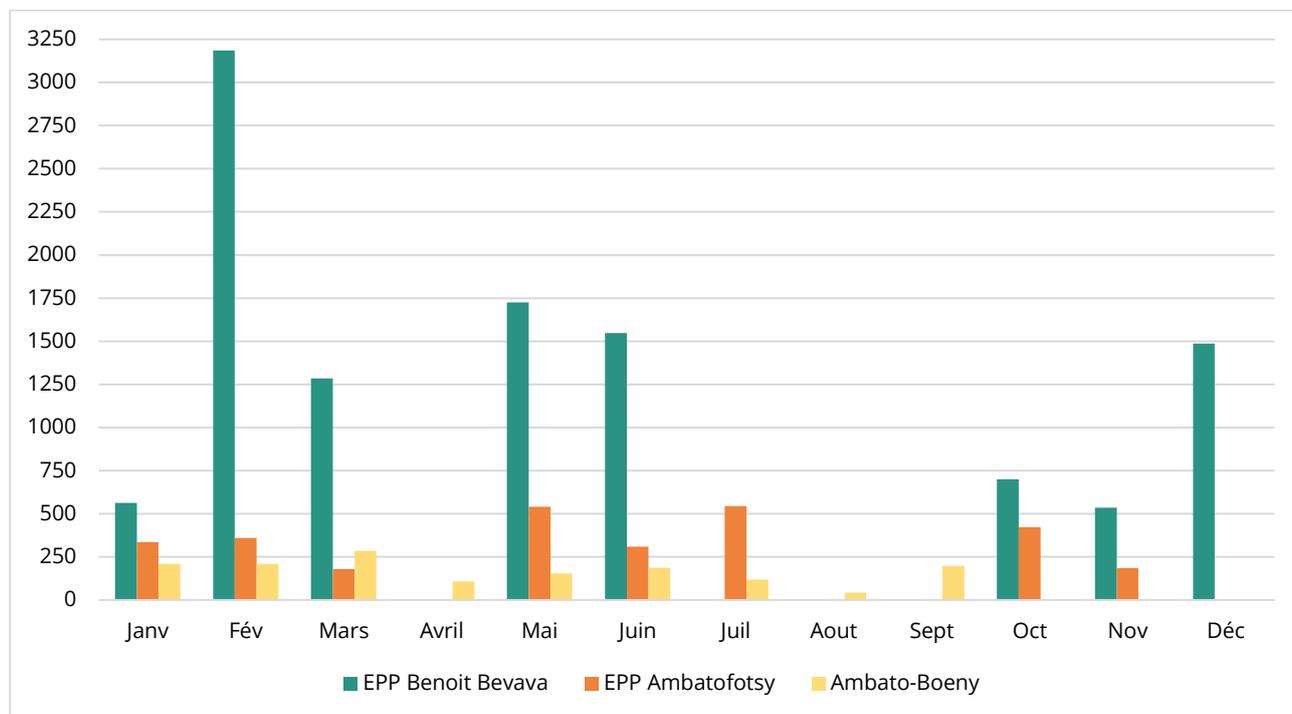
### 6.1.1. Un fonctionnement désorganisé

A **Mahajanga**, la modification de l'organigramme de la commune a touché la direction sport jeunesse et socio culturel (SJSJ), qui a accueilli un nouveau directeur, un nouveau chef de service, ainsi qu'une nouvelle secrétaire. Ces changements ont entraîné une réorganisation des échanges avec Gescod pour la transmission des rapports statistiques mensuels de fréquentation des bibliothèques ; ainsi, la plupart des rapports de l'année 2021 ont été égarés, empêchant d'établir les statistiques de fréquentation du réseau de Mahajanga.

A **Ambato-Boeny**, une deuxième bibliothécaire a été embauchée. Sa collègue, qui n'avait reçu aucune passation de sa prédécesseuse a pu compter sur les bibliothécaires du réseau pour compléter sa formation. En complément, les deux bibliothécaires ont reçu une formation en langue française.

A **Maevatanana**, la bibliothèque de l'EPP Ambatofotsy a accueilli une nouvelle recrue, anciennement professeure au sein de l'établissement. Sa formation a été prise en charge par les deux bibliothécaires du CEG Benoit Bevava.

Fréquentations de janvier à décembre 2021 des bibliothèques d'Ambato-Boeny et de Maevatanana :



Source : bibliothèques d'Ambato-Boeny et Maevatanana

La supériorité de fréquentation du CEG de Maevatanana s'explique par le fait que certaines classes de l'établissement organisent des séances de lecture et de travail au sein de la bibliothèque, et le pic de fréquentation du mois de février est dû à un partenariat ponctuel avec 3 autres établissements scolaires. En revanche, les bibliothèques de Maevatanana n'ont comptabilisé aucune entrée en avril en raison du confinement de la région Betsiboka. En août et septembre, périodes de grandes vacances, les bibliothécaires préparent la rentrée scolaire et n'ouvrent pas les bibliothèques.

Malade, la bibliothécaire de l'EPP Ambatofotsy n'a pu assurer la permanence pendant tout le mois de décembre.

### 6.1.2. Session d'échange à Ambato-Boeny

La dernière session ayant eu lieu en 2017, ce rassemblement a permis de faire le bilan de ces dernières années en termes d'activités et de fonctionnement des bibliothèques. Pendant cette session, les bibliothécaires ayant participé à la formation organisée par le projet Ressources Éducatives ont pu partager les fruits de leur apprentissage : rappel des bons gestes à adopter pour attirer l'attention et mettre à l'aise l'auditoire, varier les animations, « qu'est-ce qu'une bibliothèque idéale ? », comment célébrer les événements marquants de l'année (la Fête Nationale, Noël, Pâques, les journées mondiales etc.). Le plan de travail annuel 2022 a également été élaboré à la fin de ces journées, et les bibliothécaires ont effectué des animations sur le marché d'Ambato-Boeny en partenariat avec deux écoles primaires.



Présentation des bilans d'activité et de supports d'animation réalisés. Photo Gescod

Cette session a permis d'aborder toutes les facettes du métier de bibliothécaire, de renforcer la cohésion et la bonne entente entre tous les acteurs concernés – bibliothécaires, représentants étatiques et partenaires techniques et financiers.



Animations de lecture auprès des enfants. Photos Gescod

## 6.2. Actions locales de promotion du livre et évènementiels à Mahajanga

### 6.2.1. Projet « Fokontany Misôma »

En partenariat avec l'Alliance française de Mahajanga (AFM) et la Commune urbaine de Mahajanga (CUM), le projet « Fokontany Misôma » (« Quartier en fête ») a pour objectif de promouvoir la lecture auprès des jeunes des quartiers de Mahajanga à travers des journées à caractère culturel et ludique. Tous les 2 mois (hors saison des pluies, de décembre à avril), le dernier samedi du mois, un des vingt-six fokontany de la CUM est l'hôte du projet. Lors de ces évènements, les enfants peuvent participer à des jeux en plein air, à un concours de lecture, à un atelier dessin, suivre des animations autour du livre, se produire lors d'une scène ouverte, et finir la soirée par un cinéma à ciel ouvert.



Les habitants des fokontany d'Amborovy et d'Ambohimandamina ont été, pour l'instant, les deux quartiers hôtes du projet ; la journée à Amborovy a fait l'objet d'une publication dans l'émission Facebook de la commune « In'Kabary ».

### 6.2.2. Projet Ressources Éducatives

Financé par l'AFD et mis en œuvre par l'UNESCO et l'Institut Français d'Antananarivo, ce projet vise à renforcer l'accès des élèves à des ressources éducatives variées au service de l'amélioration des apprentissages et de la maîtrise de la langue française. Il œuvre dans quatre régions pilotes de Madagascar (régions Boeny, Analamanga, Amoron'i Mania, et Sava) et s'articule autour de trois volets : lecture publique, éducation, et édition.

En raison des activités de promotion de la lecture publique, Gescod a été convié à être membre du comité de pilotage du projet Ressources Éducatives de la région Boeny. Le comité de pilotage est composé d'un représentant de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN), du ministère de la Culture, de l'Alliance Française de Mahajanga, de la Commune urbaine de Mahajanga et de la chargée d'appui au projet Ressources Éducatives, Mme Tatamo.

Pour marquer le 10 décembre, Journée internationale des Droits de l'Homme, les bibliothécaires municipales se sont rendues dans le quartier des mineurs de la maison d'arrêt de la ville de Mahajanga. Pendant une demi-journée, 45 garçons et 5 filles ont bénéficié d'animations autour du livre et de travaux manuels sur le thème de Noël.



Lecture du conte alsacien « *Les trois Brigands* » de Tomi Ungerer et atelier manuel sur le thème de Noël. Photos Gescod

Prochainement, le projet Ressources éducatives financera la réalisation de spots publicitaires présentant les bibliothèques municipales de la CUM et leurs activités, qui seront diffusés sur les chaînes locales.

## 7. Annexes

### 7.1. Glossaire

#### A

- ACPAHU Action et Partage Humanitaire  
AFD Agence française de Développement  
ASBAA Accès aux Services de Base à Ambato-Boeny et Ambesisika

#### C

- CASEF Croissance Agricole et Sécurisation Foncière  
CDAF Cheffe du Département Administratif et Financier  
CEG Collège d'Enseignement Général  
CENI Commission Electorale Nationale Indépendante  
CRIF Centre de Ressource et d'Information Foncière  
CSB Centre de Santé de Base  
CSI Centre de Santé Intermédiaire  
CTE Centre de Tri et d'Enfouissement (des déchets)  
CUF Commune urbaine de Farafangana  
CUM Commune urbaine de Mahajanga

#### D

- DIIMA Développement Inclusif dans l'Intercommunalité de Maevatanana  
DREAH Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène  
DRSP Direction Régionale de la Santé Publique

#### E

- EAH Eau, Assainissement, Hygiène  
EPP Ecole Primaire Publique  
ESF Electriciens Sans Frontières

#### F

- FDL Fonds de Développement Local  
FICOL Facilité de financement des collectivités territoriales françaises

#### H

- HIMO Haute Intensité de Main-d'Oeuvre  
HUS Hôpitaux universitaires de Strasbourg

#### I

- IF Impôt foncier (regroupe IFPB et IFT)  
IFPB Impôt Foncier sur les Propriétés Bâties  
IFT Impôt Foncier sur les Terrains

#### O

- OPCI Organisme Public de Coopération Intercommunale  
OSC Organisation de la Société Civile

#### P

- PCD Plan Communal de Développement  
PMH Pompe à Motricité Humaine

#### S

- SEGR Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin  
SPIS Service de Protection Incendie et de Secours  
STI Service Technique Intercommunal

## 7.2. Suivez l'actualité de Gescod et de l'antenne à Madagascar



[www.gescod.org](http://www.gescod.org)

 <https://www.linkedin.com/company/gescod/>

 [https://twitter.com/gescod\\_rrma](https://twitter.com/gescod_rrma)

 <https://www.facebook.com/Gescod/>

 <https://www.youtube.com/channel/UC9IAzaJzUhd-8h3wo25Eog>



Pour vous inscrire au Point Info de Gescod :  
[communication@gescod.org](mailto:communication@gescod.org)  
ou depuis le site de Gescod.

Pour vous inscrire à la lettre d'information de l'antenne à Madagascar :  
[madagascar@gescod.org](mailto:madagascar@gescod.org)  
ou en cliquant sur [ce lien](#)



Pour vous inscrire à la lettre d'information du projet DIIMA :  
[diima@gescod.org](mailto:diima@gescod.org)

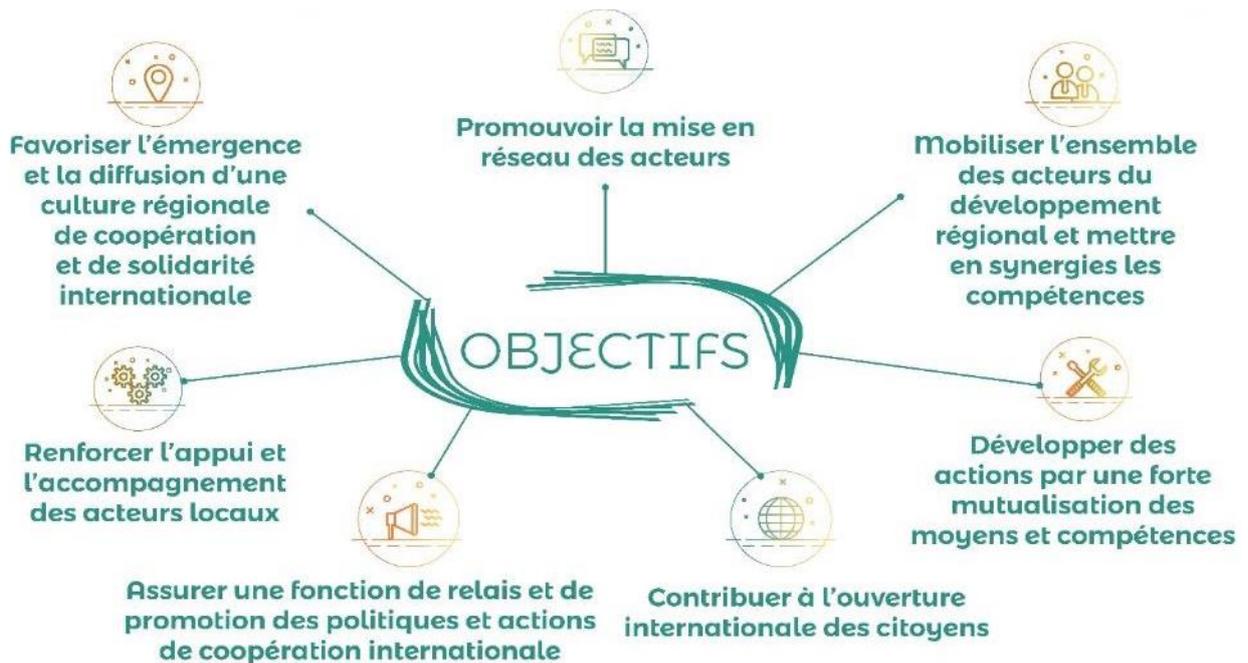




**Le Réseau régional multi-acteurs du Grand Est**

# UNE MISSION

## Renforcer le pouvoir d'agir à l'international de tous les acteurs du territoire



## PANORAMA DES PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR GESCOD

